

Miserey-Salines



BULLETIN MUNICIPAL

2023



SOMMAIRE



Le mot du maire	3
Liste du conseil municipal	4
Syndicats et commissions	5
Services municipaux	6
Les employés municipaux	7
Patrimoine communal	8
Action sociale et scolarité	9
Petite Enfance et Jeunesse - Micro-crèche Les Koalas	10
Crèche Les Kangourous	11
École maternelle	12
École élémentaire Monique Marmier - Collège	13-14
Périscolaire et Restauration scolaire	15
Affaires financières et contrôle de gestion	16-17
Plan de Miserey-Salines	18-19
Urbanisme	20
Communication	21
Environnement durable	22
Déchetterie - Gestion des déchets	23
Mémo tri	24
Association des anciens combattants - Les Mirabelles	25
Paroisse du Val des Salines	26
Échos de la bibliothèque	27
ASCMS	28
1, 2, 3 Salines	29
Associations de Miserey-Salines	30
Infos Ginko	31
Tribune Libre - État-civil	32
Démarches administratives	33
Informations pratiques - Services publics	34-35



2024, année Olympique et Paralympique

Dans quelques mois aux quatre points cardinaux de notre pays, des femmes et des hommes du monde entier vont s'affronter pacifiquement dans des épreuves sportives avec la volonté de décrocher le graal d'une carrière sportive, l'or Olympique.

Pourtant les événements politiques à l'Est de l'Europe vont priver de compétitions plusieurs centaines d'athlètes. Comment expliquer cette privation, sauf à considérer que l'hégémonie de certains serait de nature confiscatoire et idéologique.

Nous sommes donc loin de l'esprit qui animait Pierre de Coubertin pour faire en sorte que Paris puisse accueillir les Jeux Olympiques d'été en 1924.

Pourtant nous avons besoin de ce type d'événement pour renforcer la solidarité nationale, solidarité qui s'étend jusqu'au cœur des 35 000 communes qui composent notre pays.

Celles-ci doivent continuer à vivre, malgré les « coups de canif » de l'Etat pour nous priver subrepticement des compétences qui sont les nôtres, notamment en nous privant des leviers financiers pour gérer le quotidien.

Vous savez et vous avez pu le constater depuis plus de 20 ans, que vos élus en place n'ont jamais considéré que ces possibilités financières devaient être utilisées de façon inconsciente.

Fort de ce constat, nous sommes fiers de rappeler, quand c'est nécessaire, que la commune n'a aucun emprunt et n'en aura pas pour les prochaines années.

Il faut donc nous méfier des « y a qu'à, faut qu'on », les conseillers ne sont jamais les payeurs.

Nous allons donc continuer à développer notre beau village, à notre rythme, en faisant en sorte que l'intérêt général de chacun rejoigne la somme des intérêts particuliers. Ce chemin est devant nous, mais nous n'oublions pas que « l'expérience est une lanterne qui n'éclaire que le chemin parcouru * », donc continuons à avancer avec passion.

Je voudrais saluer le travail fait par les élus et les salariés de la collectivité, cette communauté de femmes et d'hommes fait que « ensemble on va plus loin ».

Enfin un grand rendez-vous nous rassemblera en septembre 2024.

En effet le 9 septembre cela fera 80 ans que notre commune a été libérée du joug de l'occupant.

Nous nous retrouverons la veille, donc le dimanche 8 septembre, pour commémorer comme il se doit ce moment important.

Très belle année 2024 !

Marcel FELT, Maire

*Conseiller Communautaire Délégué
en charge des zones d'activités*

* Confucius



LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

Monsieur Marcel FELT 9 F rue Sous les Vignes

ADJOINTS

1^{er} Adjoint chargé du patrimoine communal

M. Denis JOLY 1 rue des Saulniers

2^e Adjoint chargée de l'action sociale et de la scolarité

M^{me} Patricia ESTAVOYER 7 rue d'Ecole

3^e Adjoint chargé des affaires financières et contrôle de gestion

M. Bertrand SCHECK 29B rue du 9 Septembre

4^e Adjoint chargée du programme de réhabilitation du cimetière

M^{me} Gabrielle FERRAO 8 rue du Cryot

5^e Adjoint chargé de la communication et des nouvelles technologies

M. Frédéric COURTET 6A rue de Besançon

6^e Adjoint chargée du suivi de la délégation de service public
de l'établissement multi-accueil petite enfance

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN 2E impasse des Vergers

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Déléguée à l'urbanisme

M^{me} Ada LEUCI 23 rue des Etouvettes

Délégué à l'environnement et au développement durable

M. Alexandre EDEINGER 5 impasse des Essarts

Délégué aux locations immobilières

M. Fabrice THEVENOT 8 rue de l'Épine

Déléguée aux associations

M^{me} Marjolijn COURBET 4 impasse Terre Rouge

CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Jean-Claude ROY 9 rue du Clos des Pins I

M^{me} Christiane TILLY 34 rue de Besançon

M^{me} Monique ARDAIL 21 allée des Buis

M. Jacques LOMBARD 29 rue Sous les Vignes

M. Thierry BACON 1B rue des Acacias

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL 9 square des Aliziers

M^{me} Florence LEUPARD 13 rue de la Grande Charrière

M. Yves GIRARD 2 rue des Acacias

M^{me} Dominique VAUCHEY 32 route de la Chapelle

M. Claude HAUSTÊTE 6 rue de l'Ancien Couvent

M^{me} Marie-Irène GORIOT 33 rue des Chênes

M^{me} Lydie PRETOT 10 square des Tamaris



SYNDICATS ET COMMISSIONS



DÉLÉGUÉS DANS LES DIFFÉRENTS SYNDICATS

A.U.D.A.B. (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Bisontine)
Titulaire : Ada LEUCI

S.I.C.A. (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux)
Titulaires : Marcel FELT, Florence LEUPARD, Thierry BACON
Suppléants : Alexandre EDEINGER, Michelle HANRIOT-COLIN, Marie-Irène GORIOT

G.B.M. (Grand Besançon Métropole)
Titulaire : Marcel FELT
Suppléante : Ada LEUCI

Commission d'Appel d'Offres
Titulaires : Jacques LOMBARD, Bertrand SCHECK, Monique ARDAIL
Suppléants : Frédéric COURTET, Jean-Claude ROY

COMMISSIONS



PATRIMOINE COMMUNAL

Denis JOLY
Frédéric COURTET
Jean-Claude ROY
Monique ARDAIL
Jacques LOMBARD
Thierry BACON
Christelle BEAUSOLEIL
Fabrice THEVENOT
Dominique VAUCHEY



ACTION SOCIALE SCOLARITÉ

Patricia ESTAVOYER
Gabrielle FERRAO
Frédéric COURTET
Michelle HANRIOT-COLIN
Monique ARDAIL
Christelle BEAUSOLEIL
Marjolijn COURBET
Claude HAUSTÊTE
Lydie PRETOT



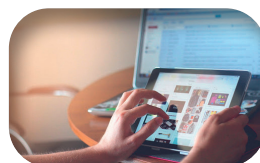
AFFAIRES FINANCIÈRES ET CONTRÔLE DE GESTION

Bertrand SCHECK
Christiane TILLY
Jacques LOMBARD
Thierry BACON
Florence LEUPARD
Alexandre EDEINGER
Marie-Irène GORIOT



URBANISME

Ada LEUCI
Patricia ESTAVOYER
Gabrielle FERRAO
Jean-Claude ROY
Christiane TILLY
Jacques LOMBARD
Thierry BACON
Fabrice THEVENOT
Yves GIRARD



COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES

Frédéric COURTET
Michelle HANRIOT-COLIN
Fabrice THEVENOT
Florence LEUPARD
Dominique VAUCHEY



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alexandre EDEINGER
Ada LEUCI
Jacques LOMBARD
Florence LEUPARD
Marjolijn COURBET
Claude HAUSTÊTE
Marie-Irène GORIOT
Christiane TILLY



SERVICES MUNICIPAUX



MAIRIE

13 rue du 9 Septembre
25480 MISEREY-SALINES

Tél. 03 81 58 76 76

e-mail: mairie@miserey-salines.fr

SECRETARIAT

**Accueil téléphonique
et ouverture au public**

Lundi 14 h - 18 h
Mercredi 9 h - 12 h
Vendredi 9 h - 12 h
Samedi 9 h - 12 h



Site internet de la mairie
www.miserey-salines.fr

Miserey-Salines sur votre téléphone

Pour installer l'application Intramuros, flashez le QR code.



LOCATION SALLE POLYVALENTE (réservée aux Miseroulets)

Conditions de location

Pour louer la salle, il faut prendre contact avec le secrétariat de mairie. Il est possible de visiter les locaux avec la responsable de la salle le vendredi matin de 8 h à 11 h. Puis, il convient de signer un contrat de location avec paiement d'arrhes (50 %).

L'état des lieux, la mise à disposition de la vaisselle et la remise des clés ont lieu le vendredi à 10 h 45.

Toutefois, les locataires ne peuvent occuper la salle qu'à compter de ce même vendredi à partir de 14 h.

Le nettoyage des locaux est assuré par les locataires.

La restitution des clés a lieu le lundi à 10 h 30.

Compte tenu de la mise en conformité des locaux et des équipements de la cuisine, seule est possible la remise en température des plats élaborés à l'avance.

TARIFS DE LOCATION (du vendredi midi au lundi midi)

Grande salle pour les Miseroulets	375 €
Grande salle + petite salle pour les Miseroulets	480 €
Caution	250 €

La caution est restituée le lundi matin par la responsable de la salle, après vérification de la propreté des lieux et le règlement éventuel de la vaisselle cassée, selon le tarif joint au contrat de location et affiché dans la réserve.

La salle est prêtée aux familles qui le désirent lors des obsèques d'un proche.

La salle est également prêtée aux associations du village pour leurs manifestations.

HEURES DE TONTE

Par arrêté préfectoral, l'utilisation de tondeuses et matériels bruyants (tronçonneuse, taille-haies, débroussailleuse...) est limitée aux jours et heures suivants:

JOURS OUVRÉS	SAMEDI	DIMANCHE, JOURS FÉRIÉS
8h30 - 12h00	9h00 - 12h00	
14h00 - 19h30	15h00 - 19h30	10h00 - 12h00

LE BRÛLAGE EST INTERDIT

Le brûlage en plein air ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets et détritiques de toute nature, est rigoureusement interdit dans l'agglomération.



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



PÉRISCOLAIRE

(de gauche à droite)

M^{me} Béatrice JEANGUYOT
M^{me} Delphine GILLY
M^{me} Laëtitia MATHON



SECRETARIAT

(de gauche à droite)

M^{me} Patricia PERNIN
M^{me} Delphine GAYOUS
M^{me} Mélanie SANDOZ



SERVICES TECHNIQUES

(de gauche à droite)

M. Christophe GILLY
M. Christophe BOUCLANS
M. Dimitri BEGRAND



ÉCOLE MATERNELLE

(de gauche à droite)

M^{me} Cécile JEAN
M^{me} Isabelle BROUHAUD

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

4 A rue de la Communauté - 03 81 65 59 01

L'Agence Poste Communale est tenue en binôme par :

Patricia PERNIN **Laëtitia MATHON**
(lundis, mardis, et jeudis) (vendredis et samedis)

- SERVICES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE -

- Réception et envois de colis
- Courriers recommandés
- Retrait et versement de numéraire sur vos comptes postaux
- Dépôt de chèques postaux
- Contrat de réexpédition de courriers

- HORAIRES D'OUVERTURE -

Lundi : 9h-11h15 Mercredi : 16h-18h30 Jeudi : 9h-11h15
Vendredi : 9h-11h15 Samedi : 9h-12h





COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAL

Responsable :

M. Denis JOLY

Membres :

M. Frédéric COURTET

M. Jean-Claude ROY

M^{me} Monique ARDAIL

M. Jacques LOMBARD

M. Thierry BACON

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL

M. Fabrice THEVENOT

M^{me} Dominique VAUCHEY

L'année 2023 s'est terminée avec ses nombreux chantiers tant en voirie qu'en bâtiments.

VOIRIE :

- **l'enfouissement des réseaux route de Besançon** est à présent terminé. Ces travaux ont rencontré des difficultés concernant l'éclairage public en raison d'un retard de commande de lampadaires par GBM ;
- **la rue de la Diligence** est à présent fermée à la circulation. La sécurité, la tranquillité des piétons, cyclistes et habitants sont donc assurées ;
- **école élémentaire** : des travaux de désimperméabilisation de la cour ont été réalisés, avec revêtement en enrobés drainants et aménagement des abords avec plantations d'arbres, installation de bancs en béton, extension des massifs herbeux ;
- **un parking de 12 places** en sol « evergreen » a été créé au terrain de sport des Nuelles.

BÂTIMENTS :

Ecole élémentaire :

- les sanitaires filles et garçons ont été refaits à neuf (sol, faïence, cloisons et sanitaire) durant les vacances scolaires ;
- la V.M.C. a été remise en état et donne une ventilation très satisfaisante dans les salles de classe ;
- le système de désenfumage a été changé respectant ainsi les normes du système de ventilation en cas de fumée ;

Site Groupe scolaire/bâtiment du périscolaire :

- une barrière est en cours d'installation à l'entrée du site ce qui limitera ainsi l'accès et permettra une totale sécurité des élèves.

DIVERS :

- **une pergola** a été posée dans la cour de la cantine apportant ainsi l'ombre nécessaire aux enfants ;
- **au club des Mirabelles**, les locaux ont été totalement rénovés : cuisine, salle de convivialité, toilettes. Des modifications ont permis l'installation d'un WC pour handicapés et l'installation d'une ventilation dans la cuisine. Le mobilier a été remplacé.
- **les portes à l'arrière de la mairie** ont été remplacées par des portes PVC, lumineuses pour le hall, étanches à l'air et à la pluie.
- un gros chantier a eu lieu dans les **31 pavillons des Nuelles** par la réfection à neuf de toutes les salles de bains, travaux exécutés tout au long de l'année. Nous remercions tous les locataires de leur compréhension pour le désagrément causé durant l'intervention d'environ 2 semaines à leur domicile. Ce n'était pas évident, mais tous, vous avez joué le jeu et la municipalité vous en remercie encore.





COMMISSION ACTION SOCIALE / SCOLARITÉ

Responsable :

M^{me} Patricia ESTAVOYER

Membres :

M^{me} Monique ARDAIL

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL

M^{me} Marjolijn COURBET

M. Frédéric COURTET

M^{me} Gabrielle FERRAO

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN

M. Claude HAUSTÊTE

M^{me} Lydie PRÉTOT

Suite au concours « Création de boîtes à livres », deux administrés nous ont livré trois boîtes à livres. Celles-ci ont été installées au pôle sportif des Nuelles, sur l'esplanade du 9 Septembre et au Clos des Pins. Malheureusement, la bêtise humaine n'a pas échappé à notre village. Les deux premières boîtes à livres ont été vandalisées (portes arrachées) et, non satisfaits de leurs méfaits, ces idiots ont mis le feu aux livres déposés au pôle sportif des Nuelles. La lecture de ces livres leur aurait été plus bénéfique ! Mais après passage entre des mains expertes, celles-ci sont revenues...



L'opération e-carte « **avantages jeunes** » a été renouvelée avec des inscriptions du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2023. L'information a été donnée via le site de la mairie, l'affichage sur le panneau lumineux et le flash-info. Cette carte est proposée à 4 € au lieu de 10 € (le reste à charge de la commune) et permet d'obtenir de nombreux avantages au niveau culturel et/ou sportif (à découvrir sur le site avantagesjeunes.com).



Le concert de Noël a été organisé le dimanche 17 décembre à 15h30, salle polyvalente. « LA BAND'A NAD » et « LES BOLEROS » ont été très appréciés. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a prolongé cette belle manifestation.



La première rencontre de l'année entre élus et habitants s'est faite par la présentation des vœux.



Cette année, notre commune était organisatrice de la commémoration patriotique du 8 mai. Les enfants de l'élémentaire ont fait plaisir à nos oreilles par leur chanson. Un apéritif a été servi à l'issue de cette manifestation



L'apéritif dinatoire de quartier a eu lieu le mercredi 6 juillet, à l'issue du conseil municipal. Les habitants des quartiers des Volmenay et des Hauts de Volmenay ont été conviés. Cette rencontre entre élus et habitants s'est faite dans la convivialité, accompagnée d'un cocktail dinatoire.

Pour le Noël des « aînés », deux possibilités étaient offertes, soit participer au repas, soit recevoir un colis. L'inscription pour l'une ou l'autre des options était obligatoire.

Le repas dansant, animé par Guy, accordéoniste, s'est déroulé le samedi 18 novembre 2023 à la salle polyvalente. Un show de salsa ainsi qu'une « mini initiation à la salsa » ont été assurés par Flo et Ange.

Lors de ce repas, nous avons souligné la présence de Mme Vernizeau et M. Lajonie, respectivement doyenne et doyen de la salle. Nous avons pu également féliciter douze couples pour leurs noces de platine, de diamant et d'or. Très bonne ambiance !

Les colis ont été distribués par les élus à partir du 8 décembre.

Mesdames, Messieurs,

Si vous venez d'emménager dans la commune et si vous voulez recevoir des invitations, des informations, ..., il est nécessaire de vous manifester auprès des secrétaires de mairie afin de donner les renseignements concernant votre foyer, et... n'oubliez pas d'afficher votre nom sur la boîte aux lettres.



COMMISSION ACTION SOCIALE / SCOLARITÉ

Responsable:

M^{me} Patricia ESTAVOYER

Membres:

M^{me} Monique ARDAIL

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL

M^{me} Marjolijn COURBET

M. Frédéric COURTET

M^{me} Gabrielle FERRAO

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN

M. Claude HAUSTÊTE

M^{me} Lydie PRÉTOT

LES CRÈCHES

Une crèche et une micro-crèche accueillent vos enfants en bas âge. Jeux, animations, motricité... dans un encadrement professionnel.

Ils évoluent dans une structure collective où ils s'éveillent et se socialisent en toute sérénité.

SCOLAIRE

L'école primaire regroupe les classes de maternelle et de l'élémentaire, de la petite section au CM2. La commune est très impliquée dans l'entretien des locaux.

Un bac à compost et de nouveaux meubles de rangement ont été installés à l'école maternelle.

Les salles de l'école élémentaire sont petit-à-petit rénovées.

PÉRISCOLAIRE

À la rentrée scolaire 2023 le prix des repas a été augmenté selon le contrat qui nous unit au prestataire. Mais des négociations avec celui-ci nous ont permis d'obtenir ensuite une baisse du prix du repas. Cette baisse a été répercutée intégralement aux familles. Il faut savoir que le prix des repas, réglé par les familles, correspond au prix acheté par la collectivité. De plus, votre collectivité met à la disposition des FRANCAS du personnel communal afin de diminuer le montant de la masse salariale. Et enfin, il a été décidé de créer deux tranches supplémentaires de quotient familial, afin de répartir le plus équitablement possible les tarifs du périscolaire et cantine.

CENTRE DE LOISIRS

Les mercredis et durant les vacances scolaires, l'UFVC propose de nombreuses animations aux enfants et adolescents, sur le site d'Ecole-Valentin.



MICRO-CRÈCHE « LES KOALAS »



Micro-crèche « Les KOALAS »

10 rue de Besançon
25480 MISEREY-SALINES

Tél. 03 81 53 37 72

Courriel : mc.miserey@famillesrurales.org
Référente technique de la micro-crèche
de Miserey-Salines : Charline HAY

**Ouvert du lundi au vendredi
en continu de 7h30 à 18h30**

Nous sommes ravis de vous présenter la Micro-crèche des Koalas. Implantée sur la commune de Miserey salines, la micro-crèche s'engage à offrir un environnement chaleureux et stimulant pour vos enfants et ceci grâce à la présence de Cyrielle, Eloïse, Fanny, Charline, sans oublier Benoit notre agent d'entretien.

Les missions de la micro-crèche sont ancrées dans l'épanouissement global des enfants. Favoriser le développement cognitif, social et émotionnel sont nos priorités. Nous nous engageons à fournir un environnement d'apprentissage sûr et ludique, encourageant la curiosité naturelle des enfants tout en respectant leur individualité.

Le travail de l'équipe est guidé par un projet éducatif. Le personnel est attentif à la communication quotidienne avec les parents.

Les tout-petits qui franchissent les portes de la micro-crèche auront accès à un espace de jeu sécurisé, à des activités adaptées à leur âge et à un accompagnement personnalisé.



L'enfant se retrouve au sein d'un petit groupe dans lequel il pourra jouer en toute tranquillité.

Notre structure offre des horaires d'ouverture étendus, de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Types d'accueil possibles : accueil régulier avec réservation de la place et signature d'un contrat, accueil occasionnel avec réservation, accueil fluctuant...





Crèche « Les KANGOUROUS »

Rue d'École
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 48 81 44
Courriel : misereysalines@la-maison-bleue.fr
Directrice : Céline FUMEY



La Maison Bleue

Réinventons la crèche



La crèche « Les Kangourous » à Miserey-Salines accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle dispose de 24 berceaux répartis en 2 sections, les bébés et les moyens grands.

Au sein de la structure, 6 places sont réservées aux entreprises et les 18 restantes pour les résidents de Miserey-Salines. L'accueil des familles se fait à partir de 7h30 Jusqu'à 18h30.

Depuis son ouverture la crèche « Les Kangourous » et son équipe ont mis en œuvre de multiples projets afin d'accompagner l'enfant dans ses différents apprentissages et acquisitions :

- un **système de référence** pour assurer la continuité des soins, une professionnelle prend en charge l'enfant dans sa globalité (sommeil, repas et change) et ce chaque jour,

- le **tour de rôle** et les **repas libres** : les enfants mangent par petits groupes de deux ou trois maximum avec des professionnelles plus disponibles. Pour favoriser le libre choix et l'autonomie un self est installé pour les plus grands : l'enfant peut prendre son bavoir, son assiette, son verre ainsi que ses couverts et aller s'installer. Les **assiettes** sont **compartimentées** afin que l'enfant mange dans l'ordre qu'il souhaite. A la fin du repas, l'enfant peut débarrasser son assiette et ses couverts ; le projet pédagogique soutient également l'autonomie alimentaire ainsi que l'allaitement maternel. Une salle d'allaitement est disponible sur la structure,

- un projet éducatif fondé sur la **motricité libre** : ce concept vise à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner,

- le **respect du rythme** de l'enfant : les biberons, repas et siestes sont proposés en fonction des besoins de l'enfant,

- la **communication gestuelle** est pratiquée au quotidien au sein de la crèche et l'équipe réalise des photos et vidéos pour les mettre en ligne sur une **application « à la crèche »** où seuls les parents inscrits ont accès,



- le **portage** : c'est un moyen de sécuriser l'enfant, il apporte une sensation de détente, de confort et peut également faciliter la digestion en diminuant les reflux et les coliques,

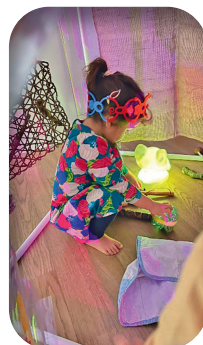
- suppression des lits à barreaux et mise en place **de lits au sol pour les deux sections** : permet de favoriser l'autonomie au sommeil.

Les familles sont invitées à différents temps d'échange : le **café parent** (une fois par mois), le **Festiparents**, la **fête de l'été et de l'hiver** (moment de partage entre professionnelles et familles autour d'un buffet).



Les projets en cours, et pour l'année 2024 : cette année nous avons pour projet d'aménager le terrain en herbe ainsi que le coin en sol souple afin de proposer des journées entières en extérieur.

Salle dédiée à de l'éveil sensoriel type Snoezelen : cette année, en plus de l'aménagement multisensoriels, nous sommes en partenariat avec Emilie, art-thérapeute. Elle vient animer un temps snoezelen, une fois par mois.



Formations professionnelles :

les professionnelles sont formées chaque année sur des thèmes pédagogiques comme les règles/limites, le langage, la bientraitance, comment faire naître la peinture, la sécurité incendie et les gestes d'urgence. Certaines se forment même par le biais d'autres organismes pour enrichir leur domaine de compétence et permettre un soutien à la parentalité de qualité comme Elise.



ÉCOLE MATERNELLE



RAPPEL AUX PARENTS

Les enfants de la maternelle doivent impérativement être accompagnés par une personne responsable lors de leur entrée ou sortie à l'école.

Le stationnement ne doit se faire que sur les places matérialisées du parking.

2 rue de l'Ancien Couvent
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 74 59

Courriel :
maternelle.miserey-salines@ac-besancon.fr
Directrice : M^{me} LEGUIN Valérie
(déchargée le lundi par M^{me} FORT)

HORAIRES

Accueils entre 8h20 et 8h30 / 13h20 et 13h30
Sorties à 11h45 et 16h15

4 CLASSES		86 élèves
Petite section	M ^{me} BOILLOT	21 élèves
Petite et moyenne sections	M ^{me} BLOUME	21 élèves
Moyenne et grande sections	M ^{me} DAUGUSTRON	22 élèves
Grande section	M ^{me} LEGUIN M ^{me} FORT	22 élèves

ATSEM : M^{me} BROUHAUD et M^{me} JEAN

AESH : M^{me} REISSER



DÉLÉGUÉS DE PARENTS

Titulaires :

M^{me} BONNETON-VARDANEGA
M^{me} BULLOT
M^{me} SIRAT
M. HELD

Suppléants :

M^{me} RAICHON
M^{me} PHOMMAVONG-BOFFY
M. MEYER

PROJETS / MANIFESTATIONS

- Participation au Livre élu pour la classe de M^{me} LEGUIN.
- L'école continue son projet sur la bienveillance et la lutte contre les micro-violences et le harcèlement. 3 valeurs sont mises en avant : gentillesse, progrès, entraide.
- Participation des classes de Mmes BOILLOT et LEGUIN à l'USEP (Union sportive) : 4 rencontres sont prévues : course longue, équilibre, course d'orientation à la Citadelle, passage de la flamme olympique.
- Les classes se rendront au Théâtre de l'Espace deux fois dans l'année.
- Les classes de M^{mes} BLOUME et DAUGUSTRON réalisent des sorties régulières dans la forêt de Miserey-Salines.
- Un spectacle de Noël a eu lieu le lundi 4 décembre : « Le Noël enchanté du Yétou », Planète Môme, Franck Zingarelli.
- Deux cycles sportifs sont programmés avec des intervenants extérieurs : gymnastique et lutte.
- Les classes de Mmes DAUGUSTRON et LEGUIN effectueront un cycle de 8 séances d'Aïsans Aquatique au centre Croppet.



Site internet de l'école



<http://mat-miserey-salines.ac-besancon.fr>



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MONIQUE MARMIER



8 classes - 170 élèves

Cycle 2 : apprentissages fondamentaux (CP/CE1/CE2)

Cycle 3 : consolidation (CM1/CM2/6^{ème})

CLASSE	EFF.	ENSEIGNANTS
CP	20	M ^{me} GRANDVOINNET M ^{me} MARLINGE (le jeudi et un vendredi sur trois)
CP / CE1	18 (9 - 9)	M ^{me} GALLART
CE1	20	M ^{me} GRÉGORIO
CE2	24	M. FAIVRE
CE2 / CM1	22 (16 et 6)	M ^{me} LAHACHE
CM1	25	M ^{me} POIZAT
CM2	23	M ^{me} ESTACHY
CM2	23	M. TRAVAGLINI

PROJETS / MANIFESTATIONS

Sorties JMF (Jeunesses Musicales de France)

4 spectacles ont été réservés cette année :

- **Gigambitus** : le lundi 13 novembre pour les classes de M^{mes} Gregorio, Poizat, MM. Faivre, Pelka et Travaglini
- **Looking for** : le jeudi 11 janvier pour toutes les classes
- **Petits contes orientaux** : le 16 ou 17 mai pour les classes de Mmes Grandvoinet/Marlinge, Gregorio, Gallart et MM. Albar et Pelka.
- **Potsikei** : le 4 ou 5 mars pour les classes de M^{mes} Grandvoinet/Marlinge, Gregorio, Gallart, Poizat et M. Pelka.

Les 2 Scènes

Les classes ont été retenues pour :

- **Hansel et Gretel** : le jeudi 7 décembre à 14h30 pour les classes de M^{me} Poizat et M. Travaglini
- **Zibilla ou la vie zébrée** : le mardi 19 décembre à 14h30 pour les classes de M^{me} Grandvoinet/Marlinge, M^{me} Gallart, Mme Gregorio et M. Albar.

Pour Noël

L'association de parents d'élèves « 1,2,3 Salines » a organisé un goûter pour les enfants avec distribution d'un petit cadeau la semaine avant les vacances de Noël. Une animation Kapla aura lieu les lundi 22 et mardi 23 janvier pour l'ensemble des classes.

2 rue de l'Ancien Couvent 25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 70 96
Courriel : ecole.monique-marmier.miserey-salines@ac-besancon.fr
Site internet :

<http://elem-marmier-miserey-salines.ac-besancon.fr>
Directrice : M^{me} GRANDVOINNET
(déchargée le jeudi et un vendredi sur 3)

HORAIRES

Accueils à 8h20 et 13h20 aux entrées des écoles
Horaires des cours : 8h30 à 11h45 / 13h30 à 16h15

A.E.S.H. :

M^{me} REISSER

Psychologue de secteur

M^{me} Christine SIMONIN

Délégués de parents d'élèves :

Titulaires :

BULLOT Emilie, FRECHET Emilie, HELD Sylvain,
RAGOT Aurélie, SIRAT Férièle, THABOUREY Mélanie,
TRIMAILLE Laurie, ZERR Florence

Suppléants :

BENCETTI Maud, PHOMMAVONG Justine,
RAICHON Nassima, SERPOLLET-MARTIN Aude

Projet natation

Les élèves de CM1 et de CM2 iront à la piscine cette année. Les 2 classes de CM1 commenceront un cycle de 6 séances, les lundis de 14h20 à 15h05 à la piscine Mallarmé, du 13 novembre au 18 décembre. Les élèves de CM2 commenceront un cycle de 6 séances, les jeudis de 14h20 à 15h05 à la piscine Mallarmé, du 4 mars au 8 avril.

Projet «Ecole des artistes»

Dans la continuité de l'année scolaire précédente et dans le cadre de l'enseignement musical, les élèves de CE2, CM1 et CM2 travaillent cette année sur Le Chant des Sirènes, opéra pour voix d'enfants de Lena Frantz et Louis Dunoyer de Segonzac. Ils participent chaque semaine à des ateliers de théâtre, expression corporelle et chant animés, d'une part par les enseignants et d'autre part par Pierre Frantz,





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MONIQUE MARMIER COLLÈGE



intervenant extérieur, grâce au soutien renouvelé du Pôle d'excellence Voix d'enfants du théâtre de Vesoul. Il intervient auprès de chaque classe à raison d'une heure toutes les deux semaines.

Le mardi 28 mai, les enfants auront la chance de pouvoir présenter leur spectacle intégralement au théâtre Edwige Feuillère de Vesoul, dans le cadre du Mois de la Voix d'enfants.

Deux journées de répétitions sur place sont programmées. Une restitution sera également proposée dans notre commune courant juin. Comme suggéré par Madame la Rectrice lors de sa visite du printemps dernier, nous avons déposé un projet «Notre école, faisons-la ensemble», dans le but qu'une partie des frais occasionnés soit prise en charge.



Rencontres USEP

L'année 2024 est une année olympique : toutes les classes sont inscrites pour 3 rencontres sportives dont une rencontre athlétisme au stade Léo Lagrange à Besançon le 25 juin : jour de passage de la flamme olympique à Besançon.

Intervention de B'iAPAS (Besac initiatives Activités Physiques Adaptés et Santé)

Il s'agit d'une intervention sur une journée pour toutes les classes. Elle devrait avoir lieu au mois de mars. Ce sont des étudiants de STAPS de l'Université de Franche-Comté qui ont pour objectif de promouvoir la pratique physique pour tous et plus particulièrement sensibiliser les jeunes au handicap, de façon ludique, en les mettant en situation avec des activités sportives utilisées dans le handisport et le sport adapté. Chaque classe participera à 4 ateliers sur une demi-journée. Certaines classes bénéficieront aussi d'une présentation de vidéos concernant le handicap.

Course longue pour le Téléthon

Cette action est renouvelée cette année et nous sommes rejoints par les élèves de l'école maternelle. Les élèves de la maternelle vont fabriquer des objets qui seront vendus et viendront courir avec les élèves de l'école élémentaire. Les élèves et les parents seront conviés pour courir le vendredi 8 décembre après-midi pour réaliser le maximum de tours autour de l'école. En 2022, 3413 tours ont été réalisés soit une distance de 813km.

COLLÈGE ALBERT CAMUS

100 rue de Vesoul
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 50 51 24

Courriel : ce.0251348e@ac-besancon.fr
Site internet : <https://clg-acamus-besancon.eclat-bfc.fr>
Principal : M. STUDER





PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE



2 rue de l'Ancien Couvent
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 06 31 18 31 85
Courriel : misereysalines.cdl@francas-doubs.fr

Les Francas du Doubs gère le périscolaire depuis janvier 2021.

Inscriptions pour tout enfant scolarisé sur dossier « papier »

Réservations des repas et du périscolaire via le site internet Portail Famille :

<https://misereysalines-francas.leportailfamille.fr>



Comment ça se passe au Périscolaire !

Le matin (moyenne de fréquentation entre 25 et 30 enfants) : le centre accueille les enfants à partir de 7h15. L'enfant a accès aux activités (lecture, jeux de société, dessin, discussion avec les copains/copines, ne rien faire...). L'animateur est disponible et à l'écoute, il encadre sans diriger. Vers 8h15, les enfants rangent le matériel puis se préparent pour l'école.

Le midi (moyenne de fréquentation 155 enfants pouvant aller jusqu'à 175 enfants) : le service des enfants des maternelles se fait de 11h45 à 13h10.

Pour les enfants de l'élémentaire, deux services sont organisés : le premier de 11h45 à 12h30 et le second de 12h30 à 13h20.

Depuis le mois de mai, le service des élémentaires se déroule sous forme de self. Les enfants prennent plateaux, verres, couverts et se font servir par le personnel.

TARIFS 2023/2024

Quotient familial	Matin de 7h15 à 8h30	Midi de * 11h45 à 13h30	Soir de 16h15 à 18h15
De 0 € à 800 € aides CAF déduites	0,66 €	5,45 €	1,78 €
de 801 € à 1400 €	1,29 €	6,37 €	2,78 €
de 1401 € à 2000 €	1,35 €	6,70 €	2,92 €
Supérieur à 2001€	1,42 €	7,04 €	3,06 €

* Ce prix tient compte de la remise de 16 cts applicable au 1^{er} novembre 2023.



Selon le service, des activités sont mises en place avant ou après le repas.

Plusieurs cycles sportifs ont été proposés comme du tir à l'arc et de la danse.

Le soir (moyenne de fréquentation entre 60 et 110 enfants) : après le goûter, l'équipe propose diverses activités aux enfants. Des actions sportives ont été mises en place. Des activités manuelles sont aussi proposées en lien avec les saisons (Halloween, l'automne, Noël, etc...)

Repas de Noël le jeudi 21 décembre

Toute l'équipe d'animation souhaite de bonnes fêtes de fin d'année aux enfants et habitants de la commune de Miserey Salines.

Centre de Loisirs

20 rue de la Tuilerie - 25480 Ecole-Valentin
Tél. 07 75 11 28 40

Renseignements et inscriptions en ligne

<https://portail-animation.ufcv.fr>
<https://portail-animation.ufcv.fr/tempados-ecole-valentin-miserey-pirey/>

Courriel : tempado.fc@ufcv.fr
Téléphone : 03 81 52 56 79

Le mercredi et pendant les vacances, **sur le site d'École-Valentin**, le centre de loisirs intercommunal d'Ecole-Valentin, de Miserey-Salines et de Pirey, animé par l'UFCV propose des animations à vos enfants en partenariat avec la CAF du Doubs. Les Perm'ado organisées régulièrement dans les 3 communes permettent aux jeunes de préparer leurs **activités Temp'Ado** : organiser un séjour ou un week-end, participer à un concert, aider les plus âgés ou les personnes en difficulté...

Toutes les idées sont bonnes !



UFCV



PIREY





COMMISSION AFFAIRES FINANCIÈRES ET CONTRÔLE DE GESTION

Responsable :

M. Bertrand SCHECK

Membres :

M^{me} Christiane TILLY

M. Jacques LOMBARD

M. Thierry BACON

M^{me} Florence LEUPARD

M. Alexandre EDEINGER

M^{me} Marie-Irène GORIOT

Endettement par habitant

2023

2001

0

484

La justesse des prévisions du plan quinquennal permet à la collectivité de se passer de l'exercice d'un budget supplémentaire.

Les chiffres de l'année 2023 sont arrêtés au 31 décembre 2023. Vous constaterez que nous avons conservé la maîtrise des dépenses de fonctionnement (moins 2%) malgré une inflation de + 3,5% .

La totalité des investissements sont autofinancés et la ligne « endettement » est toujours à zéro.

1) FONCTIONNEMENT

RECETTES

Celles-ci sont évaluées à 2 020 898 €, en nette hausse par rapport à l'exercice précédent (+7,78 %).

L'augmentation des valeurs locatives de la taxe foncière y a contribué.

Produits de services: ceux-ci sont en baisse de 16,85 % due en totalité à la baisse des ventes de bois.

Impôts et taxes: les recettes sur le chapitre ont augmenté de 9,7% en raison du dynamisme des bases d'imposition et la constatation de recettes supplémentaires sur la TCFE et la TLPE.

Dotations et participations: ce poste a augmenté de 48 % en raison d'une subvention CAF due au titre de l'année 2022 et versée courant 2023.

Produits divers de gestion courante: Ils sont en augmentation par rapport à 2022 (+ 3,64%).

Atténuation des charges :

Ce poste correspond au remboursement de salaires de la part de l'organisme de prévoyance.

DÉPENSES

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en baisse et s'élèveront à 1 046 268 € par rapport à 1 067 256 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 2%. Malgré l'augmentation de la valeur du point, du glissement Vieillesse/Technicité de la prime de pouvoir d'achat, nous avons maîtrisé à la baisse ces dépenses de fonctionnement.

2) INVESTISSEMENT

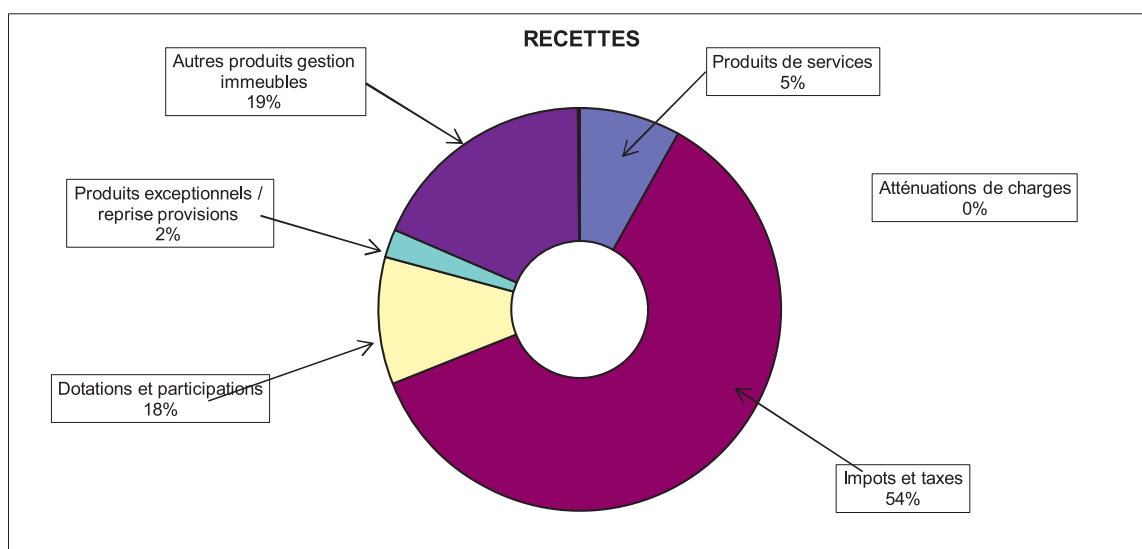
Ceux-ci se sont élevés à 1 183 356 € en 2023. Les sommes non dépensées sont venues abonder nos excédents et seront utilisées plus tard. Les investissements faits concernent notamment , les écoles, le matériel technique, la salle polyvalente, la micro-crèche, la remise en état d'un chemin rural et le lotissement des Nuelles, la démolition de la maison « Dame ».

3) ENDETTEMENT

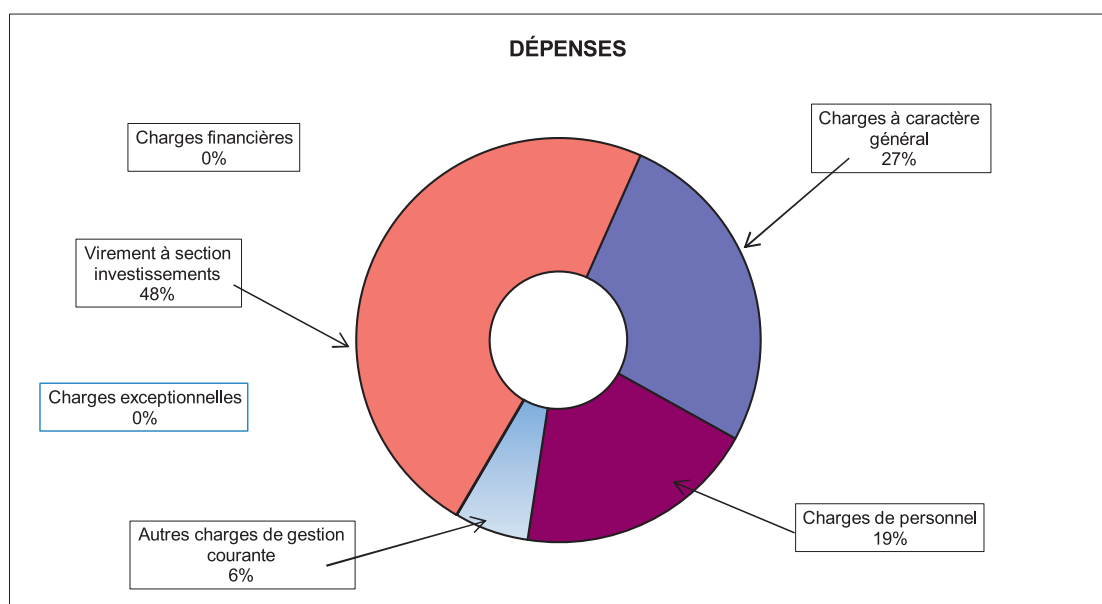
L'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice permettra de financer nos investissements. L'endettement par habitant reste à 0 (zéro) au 31/12/2023.

La prévision d'investissement pour 2024 s'élèverait aux alentours de 1 307 000 €. La commune n'aura pas recours à l'emprunt en raison de l'excédent de fonctionnement et en ne dépensant que ce qui est strictement nécessaire.

Le renforcement de notre épargne de « précaution » sera bien utile pour les investissements à venir, notamment pour financer nos projets immobiliers.



	2023	2022	2021	2020	2019
RECETTES	2 020 898	1 875 103	1 998 992	1 658 528	1 811 651
Produits de services	164 300	197 593	155 640	161 338	223 502
Impôts et taxes	1 229 523	1 120 879	1 035 339	922 329	982 737
Dotations et participations	207 412	139 904	233 597	221 718	230 385
Produits exceptionnels / reprise provisions	45 202	42 012	218 506	2 725	19 840
Autres produits gestion immeubles	371 579	358 518	348 508	345 972	342 452
Atténuations de charges	2 882	16 197	7 402	4 446	12 735



	2023	2022	2021	2020	2019
DÉPENSES	2 020 898	1 875 103	1 998 992	1 744 336	1 811 651
Charges à caractère général	533 476	512 695	451 621	402 535	401 990
Charges de personnel	391 609	369 666	334 724	399 303	393 897
Autres charges de gestion courante	120 461	183 016	179 200	162 369	152 410
Charges financières	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	722	1 879	17 587	772	100
Virement à section investissements	974 630	807 847	1 015 860	782 357	863 254

MISEREY SALINES

A

B

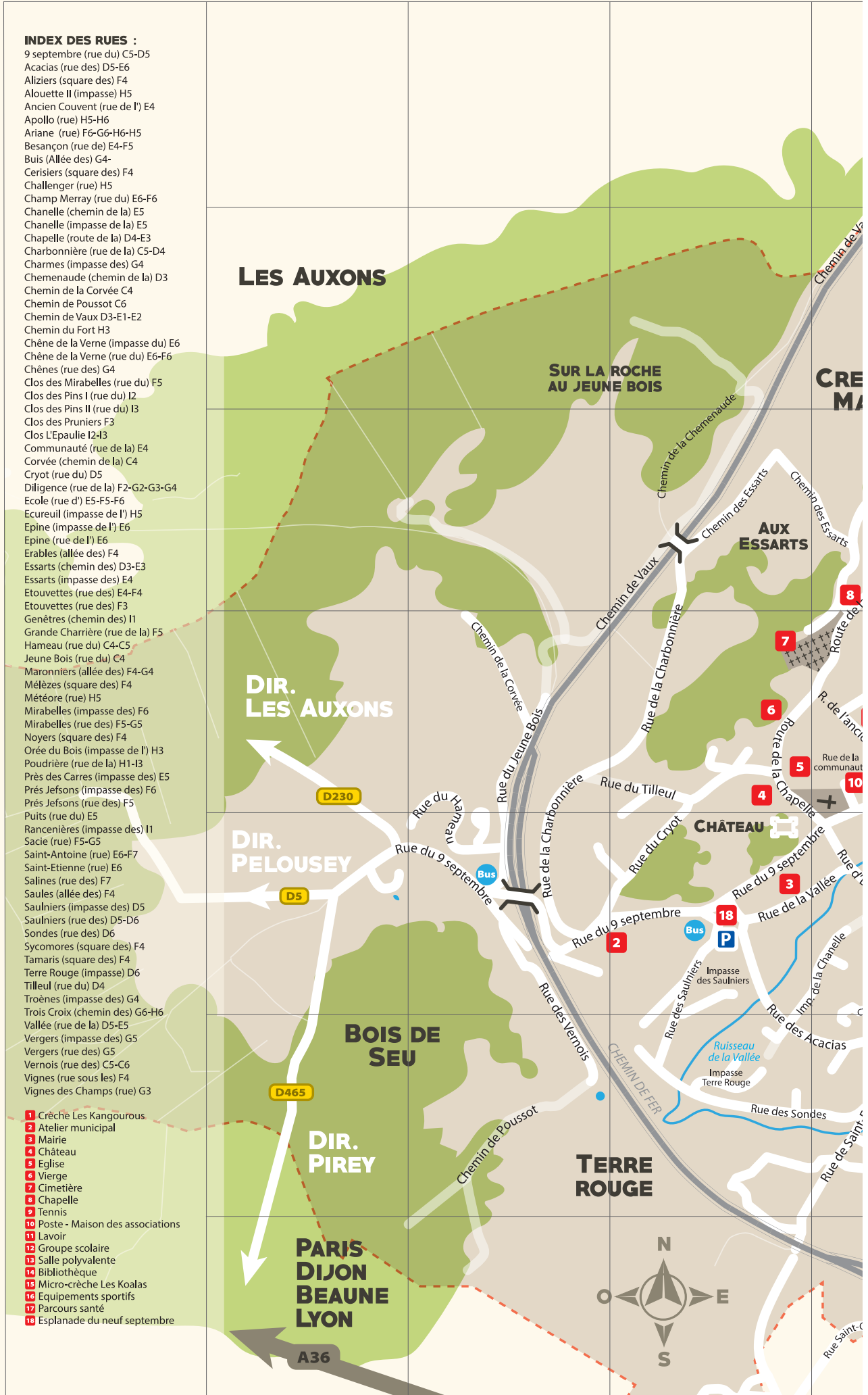
C

D

INDEX DES RUES :

- 9 septembre (rue du) C5-D5
- Acacias (rue des) D5-E6
- Aliziers (square des) F4
- Alouette II (impasse) H5
- Ancien Couvent (rue de l') E4
- Apollo (rue) H5-H6
- Ariane (rue) F6-G6-H6-H5
- Besançon (rue de) E4-F5
- Buis (Allée des) G4-
- Cerisiers (square des) F4
- Challenger (rue) H5
- Champ Marray (rue du) E6-F6
- Chanelle (chemin de la) E5
- Chanelle (impasse de la) E5
- Chapelle (route de la) D4-E3
- Charbonnière (rue de la) C5-D4
- Charmes (impasse des) G4
- Chemenaude (chemin de la) D3
- Chemin de la Corvée C4
- Chemin de Poussot C6
- Chemin de Vaux D3-E1-E2
- Chemin du Fort H3
- Chêne de la Verne (impasse du) E6
- Chêne de la Verne (rue du) E6-F6
- Chênes (rue des) G4
- Clos des Mirabelles (rue du) F5
- Clos des Pins I (rue du) I2
- Clos des Pins II (rue du) I3
- Clos des Pruniers F3
- Clos L'Épaulie I2-I3
- Communauté (rue de la) E4
- Corvée (chemin de la) C4
- Cryot (rue du) D5
- Diligence (rue de la) F2-G2-G3-G4
- Ecole (rue d') E5-F5-F6
- Écureuil (impasse de l') H5
- Épine (impasse de l') E6
- Épine (rue de l') E6
- Erables (allée des) F4
- Essarts (chemin des) D3-E3
- Essarts (impasse des) E4
- Étouvettes (rue des) E4-F4
- Étouvettes (rue des) F3
- Genêtres (chemin des) I1
- Grande Charrière (rue de la) F5
- Hameau (rue du) C4-C5
- Jeune Bois (rue du) C4
- Maronniers (allée des) F4-G4
- Mélèzes (square des) F4
- Météore (rue) H5
- Mirabelles (impasse des) F6
- Mirabelles (rue des) F5-G5
- Noyers (square des) F4
- Orée du Bois (impasse de l') H3
- Poudrière (rue de la) H1-I3
- Près des Carres (impasse des) E5
- Près Jéfsons (impasse des) F6
- Près Jéfsons (rue des) F5
- Puits (rue du) E5
- Rancenières (impasse des) I1
- Sacie (rue) F5-G5
- Saint-Antoine (rue) E6-F7
- Saint-Etienne (rue) E6
- Salines (rue des) F7
- Saules (allée des) F4
- Saulniers (impasse des) D5
- Saulniers (rue des) D5-D6
- Sondes (rue des) D6
- Sycomores (square des) F4
- Tamaris (square des) F4
- Terre Rouge (impasse) D6
- Tilleul (rue du) D4
- Troènes (impasse des) G4
- Trois Croix (chemin des) G6-H6
- Vallée (rue de la) D5-E5
- Vergers (impasse des) G5
- Vergers (rue des) G5
- Vernois (rue des) C5-C6
- Vignes (rue sous les) F4
- Vignes des Champs (rue) G3

- 1 Crèche Les Kangourous
- 2 Atelier municipal
- 3 Mairie
- 4 Château
- 5 Eglise
- 6 Vierge
- 7 Cimetière
- 8 Chapelle
- 9 Tennis
- 10 Poste - Maison des associations
- 11 Lavoir
- 12 Groupe scolaire
- 13 Salle polyvalente
- 14 Bibliothèque
- 15 Micro-crèche Les Koalas
- 16 Équipements sportifs
- 17 Parcours santé
- 18 Esplanade du neuf septembre



E

F

G

H

I

DIR. LES AUXONS

DIR. VESOUL

LES RANCENIÈRES

PARCOURS COMMUNAL DE LA CRAIE

DIR. CHATILLON LE DUC

REUX AU MANGE

CHÂTEAU D'EAU

BOIS DU MONT

BATTERIE DU CALVAIRE

BELFORT

BESANÇON

ÉCOLE

1

2

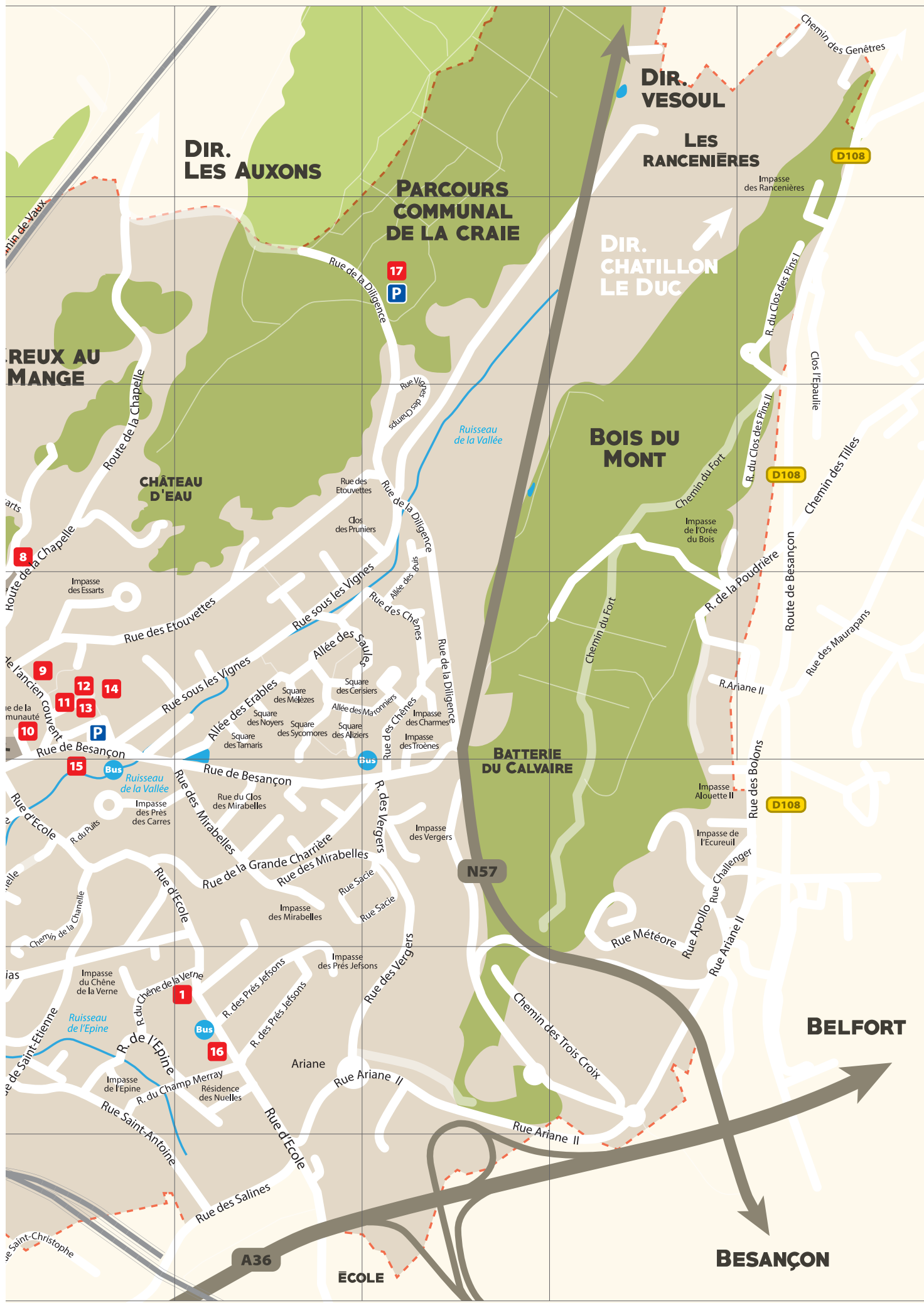
3

4

5

6

7





COMMISSION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsable:

M^{me} Ada LEUCI

Membres:

M^{me} Patricia ESTAVOYER

M^{me} Gabrielle FERRAO

M. Jean-Claude ROY

M^{me} Christiane TILLY

M. Jacques LOMBARD

M. Fabrice THEVENOT

M. Thierry BACON

M. Yves GIRARD

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Quel est son état d'avancement ?

Les travaux relatifs à la révision du PLUi de Grand Besançon Métropole se poursuivent suivant les phases programmées.

Celui-ci définira pour les années à venir, les règles d'urbanisme, les contours de la constructibilité, les zones à protéger tout en prenant en compte les spécificités des 68 communes de GBM.

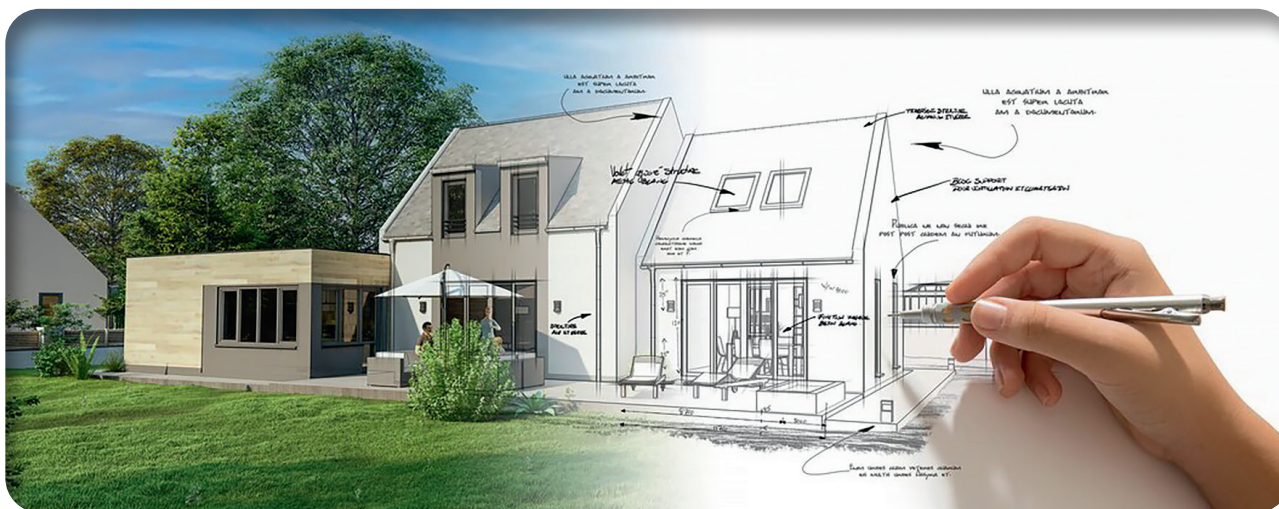
Il est cependant à souligner que la loi climat et résilience du 21 juillet 2021 vient fixer un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols, à l'horizon 2030 et 2050.

Son application est certes progressive mais suscite de nombreux débats car elle vise à une réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels en espaces à urbaniser.

Une des étapes du PLUi a été franchie et non pas des moindres : l'élaboration du PADD.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable est une pièce majeure du PLUi car il précise les grandes orientations générales d'aménagement en matière d'urbanisme, d'habitat, d'équipements, et de protection des espaces pour les années à venir.

Il a été débattu au sein de différentes instances, Communes, Conseil Communautaire de Grand Besançon Métropole. Ainsi, la démarche de révision du PLUi se poursuit, rythmée par un calendrier défini et piloté par Grand Besançon Métropole.



BÂTIMENT ENEDIS

Giratoire rue des Vergers / Rue Ariane II

Les locaux sont opérationnels et, les différents services de maintenance d'Enedis, rayonnant au niveau régional, ont intégré les locaux fin 2023.

HÔTEL B&B

Chemin des 3 Croix

C'est en novembre que les 75 chambres de l'hôtel ont ouvert leurs portes.

CABINET D'ORTHOPHONIE

7 rue de la Poudrière

Ce nouveau cabinet d'orthophonie ouvert fin 2023, intègre également 3 logements.

Enfin, les demandes d'autorisations d'urbanisme enregistrées pour l'année écoulée sont les suivantes :

DOSSIERS INSTRUITS

	Par la Commune	Par le Grand Besançon Métropole
Permis de construire	16	6
PC modificatif	1	1
Permis d'aménager	0	2
Déclarations préalables	68	
Certificats d'urbanisme opérationnels	2	



COMMISSION COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES

Responsable :

M. Frédéric COURTET

Membres :

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN

M. Fabrice THEVENOT

M^{me} Florence LEUPARD

M^{me} Dominique VAUCHEY

COMMUNICATION

Elle est réalisée à l'aide :

- **du site internet** de la commune <https://miserey-salines.fr> sur lequel vous retrouvez l'actualité et l'agenda des manifestations à venir mais également de nombreuses informations sur les services, les comptes rendus du Conseil Municipal, l'histoire de la commune et les informations culturelles et de loisirs. C'est également votre point d'entrée pour vous renseigner sur toutes les démarches administratives et services en ligne,

- **de la lettre d'information Flash Info** envoyée périodiquement par courriel pour vous informer notamment des comptes rendus du Conseil Municipal et des différentes informations qui nous sont communiquées pour diffusion auprès des administrés.

Il est nécessaire de s'inscrire sur le site internet pour la recevoir (le lien d'inscription est présent en bas de chaque page du site internet),

- **de l'application intramuros** disponible sur les Smartphones Android et IOS disponible sur Applestore et Playstore. Celle-ci nous permet de vous informer en temps réel via les notifications,

- **du panneau interactif** situé devant la Mairie pour l'affichage des annonces légales. Celui-ci est également consultable par internet,

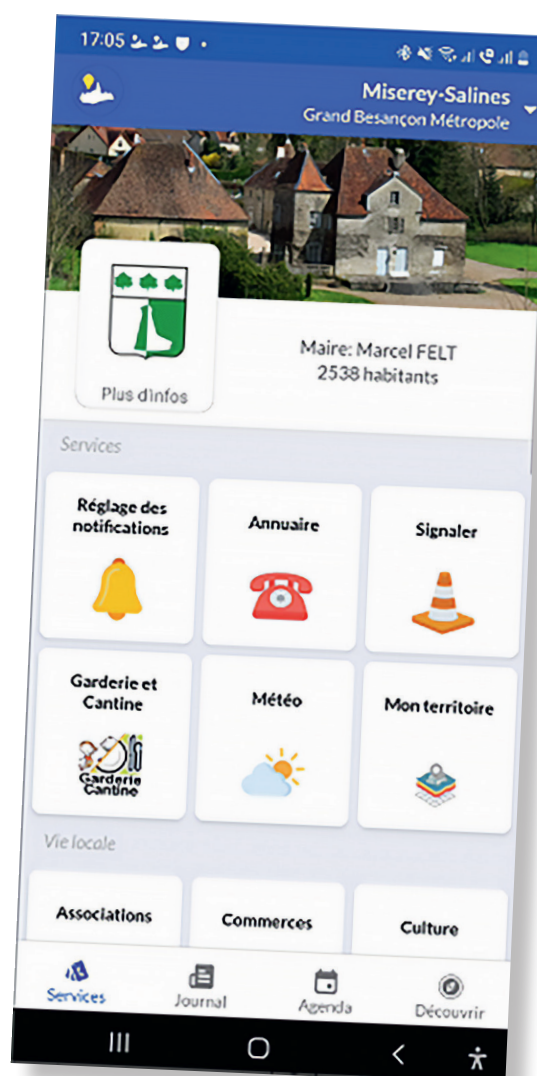
- **du panneau lumineux** présent devant la salle polyvalente.

Cette commission est en charge de 2 volets de l'action communale :

NOUVELLES TECHNOLOGIES

À l'école élémentaire, une nouvelle classe a été équipée.

Une consultation visant l'amélioration du système de Vidéo Protection est en cours prenant en compte l'extinction des candélabres et une évolution sur la fiabilité des lectures de plaques.





COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsable :

M. Alexandre EDEINGER

Membres :

M^{me} Ada LEUCI

M. Jacques LOMBARD

M^{me} Florence LEUPARD

M^{me} Marjolijn COURBET

M. Claude HAUSTÊTE

M^{me} Marie-Irène GORIOT

M^{me} Christiane TILLY

Notre commission s'est réunie très régulièrement pour faire avancer les différents projets envisagés. Après le temps des réflexions, vient en 2024 le temps des grands travaux.

Revenons tout d'abord sur l'année 2023 qui a été notamment marquée par la mise en application de l'**extinction de l'éclairage public**. Une telle démarche a suscité des questionnements mais, on peut dire que cela a permis entre autres, la réduction de la pollution lumineuse, des économies d'énergie et, un bien être pour les habitants, la faune, et la flore. Certes, cela a entraîné de nouvelles habitudes mais cette démarche vertueuse est importante dans notre contexte écologique.

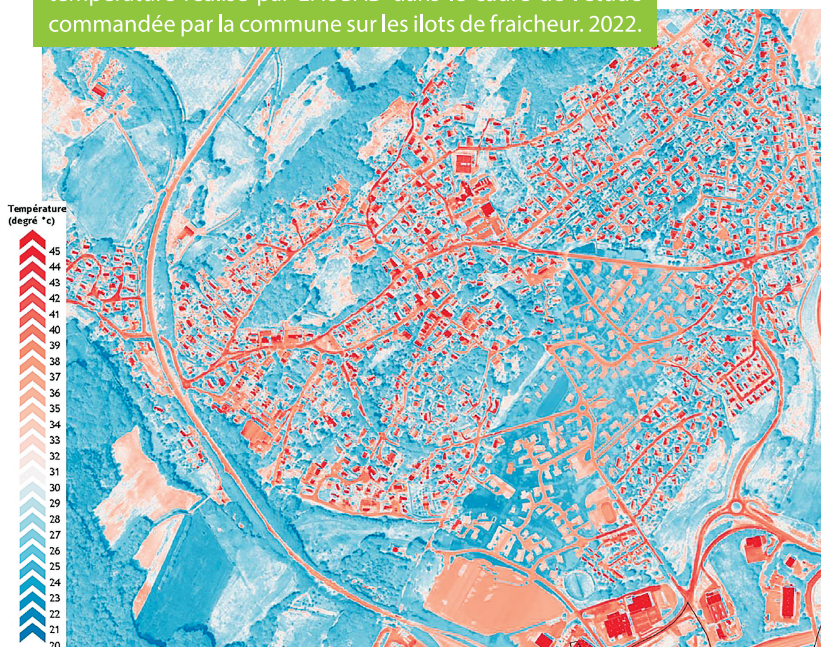
Ensuite, rappelons la **désimperméabilisation et la transformation de la cour de l'école élémentaire**. Un effort important de la part de la commune a été engagé permettant aux enfants de

bénéficier d'un environnement plus accueillant et adapté pour les récréations. En effet, c'est plus de 120 000€ qui ont été consacrés à ces travaux. Des espaces plus conviviaux, plus ombragés et plus verts ont été repensés en privilégiant des matériaux qui permettent une meilleure circulation de l'eau. Ce projet, mené avec la Commission Patrimoine et réalisé pendant les vacances estivales, marque ainsi la première étape du verdissement des cours et abords des écoles. Nous envisageons de retravailler la cour de l'école maternelle dans les prochains mois.

Le terrain qui accueillera **15 jardins familiaux** (Rue des Sondes), est à présent à notre disposition et les travaux pourront très prochainement débiter. Il ne fait pas de doute que les parcelles mises à disposition des jardiniers seront le terrain fertile des cultures potagères en tout genre. Des arbres fruitiers seront plantés dans les zones collectives et feront le bonheur des grands comme des petits. Les 15 jardins prévus, d'une surface d'environ 50m², seront exploitables dès le printemps. Une extension de ces jardins a été prévue en cas de demande plus importante, pour permettre au plus grand nombre de s'adonner aux travaux potagers.

Nous communiquerons ultérieurement à ce sujet mais dès à présent nous vous invitons à nous contacter via le secrétariat de la Mairie en cas d'intérêt pour ces parcelles.

Carte partielle de Miserey-Salines d'un relevé de température réalisé par L'AUBAD dans le cadre de l'étude commandée par la commune sur les îlots de fraîcheur, 2022.



Pour poursuivre, la matérialisation des **chemins de randonnée** est en cours et le balisage a été confié à la Fédération Française des Randonneurs du Doubs. La convention avec le Comité Départemental de Randonnées Pédestres a été signée et les travaux pourront être finalisés pour une livraison au printemps. Nous pourrions tous (re)découvrir nos jolis sentiers aux beaux jours.

Enfin, nos études concernant la **lutte contre les îlots de chaleur** par la végétalisation des espaces publics, sont en voie de conclusion. Nous avons travaillé en collaboration avec l'agence d'urbanisme AUDAB et avec la filière de formation des Jardiniers Botanistes du CFAA de Chateaufarine. Nous allons mettre à profit leurs analyses et conseils d'aménagement pour agir sur les zones prioritairement identifiées (Jardin d'agrément, les abords de l'Église, l'esplanade du 9 septembre et la

plateforme sportive des Nuelles). Après les arbitrages et échanges avec le reste des membres élus de notre commune, nous pourrions débiter les travaux. Nous aurons à cœur de respecter l'esprit de notre village en privilégiant les essences végétales locales, résistantes et adaptées aux changements climatiques.

Notre devise étant le bien-être et le bien vivre de nous tous (petits et grands) dans ces futurs espaces publics.

Toute l'équipe de la commission Environnement et Développement Durable est très enthousiaste de voir ses projets et propositions devenir concrets et se tient à votre disposition pour tout échange sur des sujets dont elle a la prérogative.



DÉCHETTERIE - GESTION DES DÉCHETS



ATTENTION ! CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE

RAMASSAGE DES DEUX POUBELLES



Poubelle à couvercle noir (tout ce qui ne sera pas recyclé)

➤ chaque lundi matin : **SEMAINE IMPAIRE**

(déposer le conteneur le dimanche soir)



Poubelle grise à couvercle jaune (déchets à recycler : voir page suivante)

➤ chaque lundi matin : **SEMAINE PAIRE**

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

(verre uniquement)

- bas de la rue de la Diligence
- rue de Besançon (niveau arrêt de bus / salle polyvalente)
- rue du Clos des Pins
- rue des Prés Jefsons

ENLÈVEMENT DES MONSTRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Le 1^{er} lundi de chaque trimestre

En 2024 : lundi 8 janvier (exceptionnellement)

Lundi 8 avril, lundi 1^{er} juillet, lundi 7 octobre

ÉVOLUTION DES MODALITÉS D'OUVERTURE DES ÉCO-CENTRES*

À compter du 1^{er} janvier 2024, les jours d'ouverture évoluent pour les éco-centres* d'Amancey, Arc-et-Senans, Byans-sur-Doubs, Devecey, Epeugney, Lavans-Quingey, Marchaux, Myon, Placey-Noironte, Saint-Vit, Saône, Thoraise.

Ne sont pas concernées les éco-centres* de Besançon-Tilleroyes, Ornans (site provisoire), Pirey et Thise-Chalezeule.

* Nouveau terme désignant les déchetteries, plus d'info sur sybert.fr

Lors de leurs jours d'ouverture, tous les éco-centres* sont désormais accessibles de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50**, sauf exceptions Ornans et Besançon-Tilleroyes (cf. tableau ci-dessous).

** Du 1^{er} mars au 31 octobre, les samedis uniquement, les éco-centres* sont accessibles jusqu'à 17h50.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Amancey			✓		✓	✓
Arc-et-Senans		✓				✓
Besançon-Tilleroyes ¹	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Devecey	✓	✓		✓	✓	✓
Epeugney		✓				✓
Lavans-Quingey	✓		✓			✓
Marchaux				✓		✓
Ornans	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pirey	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Placey-Noironte	✓	✓	✓			✓
Saint-Vit	✓			✓		✓
Saône	✓	✓		✓	✓	✓
Thise-Chalezeule ²	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Thoraise		✓	✓	✓	✓	✓

¹ Fermé tous les 3^{èmes} jeudis du mois, décalage possible si jour férié.
² Fermé tous les 3^{èmes} mardis du mois, décalage possible si jour férié.

L'éco-centre* de Besançon-Tilleroyes vous accueille également les dimanches, de 8h30 à 12h20 !
En semaine, l'éco-centre* provisoire d'Ornans vous accueille tous les après-midi, de 13h30 à 16h50**.

sybert.fr • 03 81 21 15 60



L'ACCÈS AUX BENNES
sera fermé 10 minutes avant, afin de permettre aux derniers usagers de déposer leurs déchets et de quitter le site.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE PIREY

Route de Pirey direction « les Montboucons », à gauche au rond-point, face au centre de tir.

Tél. 03 81 88 74 08

REDEVANCE INCITATIVE

Prix par kilogramme de déchets résiduels collecté quelle que soit la zone tarifaire.

Tarif de la levée par type de bac quelle que soit la zone tarifaire								
Volume	60 l.	80 l.	120/140 l.	180 l.	240 l.	330 l.	500 l.	750 l.
Tarif 2024 T.T.C.	2,97 €	2,97 €	2,97 €	2,97 €	2,97 €	3,16 €	3,41 €	3,85 €

Prix de l'abonnement au service selon le volume et le type de bac proposé								
Volume	60 l.	120/140 l.	180 l.	240 l.	330 l.	500 l.	600 l.	750 l.
Tarif 2024 T.T.C.	144,74 €	188,10 €	210,50 €	254,25 €	322,48 €	437,12 €	563,50 €	639,82 €



MÉMO TRI



Calendrier de collecte 2024

UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

- Je sors mon bac uniquement la veille au soir ou avant 4h30 (poignée côté rue, couvercle fermé)
- Je rentre mon bac impérativement après la collecte



Amagney, Bonnaï, Braillans, Champoux, Châtillon-le-Duc, Marchaux-Chaufontaine, Miserey-Salines, Venise

VOTRE JOUR DE COLLECTE : **Lundi**



DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE **impaire**



DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE **paire**

→ Après un jour **férié** la collecte se décale au lendemain

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S
2 V	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3 S	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L
4 D	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M
5 L	5 M	5 M	5 V	5 D	5 M
6 M	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 M	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V
8 J	8 V	8 V	8 L	8 M	8 S
9 V	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D
10 S	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L
11 D	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M
12 L	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M
13 M	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 M	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V
15 J	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S
16 V	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D
17 S	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L
18 D	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M
19 L	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M
20 M	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 M	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V
22 J	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S
23 V	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D
24 S	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L
25 D	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M
26 L	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M
27 M	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 M	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V
29 J	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	31 M	31 D	31 V	31 V	

Une question, un doute ?

☎ 03 81 41 55 35

✉ gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon



Amagney, Bonnaï, Braillans, Champoux, Châtillon-le-Duc, Marchaux-Chaufontaine, Miserey-Salines, Venise

VOTRE JOUR DE COLLECTE : **Lundi**



DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE **impaire**



DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE **paire**

→ Après un jour **férié** la collecte se décale au lendemain

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 S	19 M	19 J	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S	31 J	31 J	31 S	31 M

Une question, un doute ?

☎ 03 81 41 55 35

✉ gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

Mémo tri

Tous les emballages se trient !



TOUS LES EMBALLAGES RECYCLABLES

EMBALLAGES PLASTIQUE, EN CARTON, PAPIERS, EMBALLAGES MÉTALLIQUE

EN VRAC, pas dans un sac
PAS D'OBJET : que des emballages
BIEN VIDER : inutile de laver
AVEC OU SANS bouchon
NE PAS IMBRIQUER les emballages les uns dans les autres



TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

AVEC OU SANS bouchon
BIEN VIDER : inutile de laver
PAS DE vaisselle ou verre



DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Déchets souillés ou à usage unique
Restes alimentaires
Dans un sac **fermé**



LES BIODÉCHETS

Épluchures de légumes et de fruits, pain, marc de café, coquilles d'œufs, papier absorbant



TEXTILES, CHAUSSURES

Vêtements, linge et maroquinerie usés ou en bon état, propres et secs
Dans un sac **fermé**
Chaussures **liées par paire**





LES AUXONS / MISEREY-SALINES et des communes environnantes



Notre association locale d'Anciens Combattants, l'A.A.C.A.M., est affiliée à l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952.

Pour notre association, forte d'une centaine de membres, maintenir le souvenir des glorieux services rendus à la Patrie, conserver et défendre la mémoire de nos morts pour la France restent nos objectifs. Localement, nous célébrons chaque année la fin des deux dernières guerres mondiales et celle de la guerre d'Algérie.

En septembre, nous participons à d'autres cérémonies patriotiques : Libération de Besançon - Chapelle des Buis - Mazerolles le Salin.

Ce dernier **8 mai**, l'association des Opérations Extérieures de Franche Comté (**OPEX**) s'est jointe à nous pour célébrer le 78^e anniversaire de la signature de l'armistice. La cérémonie a eu lieu à Miserey et fut une réussite.

Ce jour-là, **Pierre CHEVRIER** et le regretté **Jean MAIRE** ont été décorés tous deux de la médaille commémorative des opérations sécurité et de maintien de l'ordre «agrafe Algérie». Grand moment d'émotion aussi pour **Gérard MÉNESTRIER** qui a transmis le drapeau des Auxons-Miserey à **Janick RIVALLAND** après 31 années de service.

Le 11 novembre, nos porte-drapeaux ont été mis à l'honneur :

Claude BOUCLANS, **Marcel BOUÉ** et **Gérard MÉNESTRIER** ont reçu le diplôme et la médaille d'honneur pour respectivement 12, 30 et 31 ans de porte-drapeau. Je leur renouvelle toutes mes félicitations et les remercie infiniment pour leur disponibilité !



L'année 2024 sera forte en émotions puisqu'elle marquera le 80^e anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie. Nous nous rendrons sur place du 31 mai au 3 juin célébrer cet événement et participer aux festivités.

Le 9 septembre, nous fêterons aussi les 80 ans de la libération de notre commune de Miserey-Salines par les Américains. Il est prévu de célébrer cet événement en présence de nombreuses autorités, d'un piquet d'honneur de la place d'armes de Besançon, des enfants de nos écoles et de l'harmonie de Pouilley le Vignes. Nul doute que cette cérémonie sera très belle !

Tous les Miseroulets sont d'ores et déjà conviés à venir participer chaleureusement à cette cérémonie patriotique.

Je vous invite toutes et tous à participer à nos cérémonies patriotiques. C'est toujours avec un très grand bonheur que les membres de notre association accueillent nos concitoyens et les enfants des écoles. Vous serez toujours les bienvenus à nos cérémonies.

Par ailleurs, tout militaire d'active, tout ancien militaire et toute personne patriotique qui le désire peuvent rejoindre nos rangs. Notre association est ouverte à tous.

Aussi, je remercie très vivement la commune de Miserey-Salines et son Maire, Monsieur FELT, qui apportent régulièrement leur aide et leur soutien à l'association.

Enfin, au nom de tous les membres de l'A.A.C.A.M, j'adresse à toutes les Miseroulettes et à tous les Miseroulets nos vœux très cordiaux de très bonne et heureuse année 2024.

Le Président, **Jacques VERNIZEAU**

LES MIRABELLES

Les Mirabelles comptent environ une cinquantaine d'adhérents. Environ une trentaine fréquente assidûment le club tous les jeudis. Cartes, scrabble, loto mensuel...

Cette année, nous avons été gâtés, la Municipalité a rénové les locaux et tout le mobilier

Le club des Mirabelles la remercie vivement.

En décembre 2022 nous avons fait un repas de Noël au Club. Suivait en mars le traditionnel repas grenouilles à domicile. Puis fermeture pour rénovation.

Début juillet, nous avons fait un repas froid avant les vacances.

À la mi-septembre, nous sommes partis en bus, au Lac St Point où nous avons déjeuné à l'Escale en bordure d'eau. Puis visite de la miellerie de Labergement ainsi que le Fort de St Antoine avec dégustation de Comté.

À la fin octobre, Astrid, la Suissesse est venue nous faire une fondue Suisse... Délicieuse. À la mi-décembre, nous avons fêté Noël chez David aux Auxons.

Venez nous rejoindre, dans la bonne humeur.





PAROISSE DU VAL DES SALINES



La paroisse du Val des Salines fait partie du doyenné «Banlieue-Val de l'Ognon», diocèse de Besançon. Elle regroupe les villages des Auxons, École-Valentin et Miserey-Salines, pour une population de plus de 7500 habitants.

Pour ces 3 villages, 4 clochers, Saints Ferréol et Ferjeux à Miserey-Salines, Saint Georges à Ecole-Valentin, et 2 églises, Saint-Pierre et La Trinité, sur la commune des Auxons.



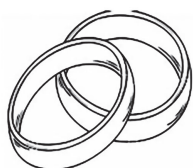
UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE PRÊTRES ET DE LAÏCS AU SERVICE DE LA PAROISSE

En septembre 2023, à la suite du départ en retraite du Père Michel Naas, nous avons eu la joie d'accueillir deux

nouveaux prêtres : le Père Bruno Doucet, doyen, qui a reçu la charge des 6 paroisses de notre doyenné (53 villages), et le Père Pierre Imbert, vicaire, par ailleurs responsable également des vocations et de l'évangélisation des jeunes sur le diocèse. Ils sont épaulés par une équipe de laïcs, issus des paroissiens et missionnés par Monseigneur Bouillieret, archevêque de Besançon. Le père Maurice Bez, prêtre retraité, domicilié au presbytère de Miserey-Salines, et le père Jérôme Boucher, nommé au service du doyenné, viennent compléter l'équipe.

La catéchèse est très active, avec différents groupes d'enfants de 3 à 13 ans, accueillis à la maison paroissiale d'École-Valentin par une équipe de catéchistes motivés et enthousiastes.

Quelques-uns des enfants, ainsi que des adultes de nos villages, se préparent actuellement à recevoir le sacrement du baptême au cours de la veillée pascale, le 30 mars prochain.



Mais la paroisse offre aussi un accompagnement à toutes les étapes de la vie, eucharisties, célébrations dominicales et des grandes fêtes, baptêmes, mariages, service évangélique et visites aux malades, sacrements des malades, funérailles, etc...

Bernadette GRUET, Déléguée pastorale
et **Bruno DOUCET**, Curé

Pour nous contacter : **03 81 54 26 12** -
upvaldessalines@orange.fr



Elle se compose d'un groupe de 7 bénévoles pour assurer les trois permanences hebdomadaires et hors permanences : achats, codage, enregistrement dans le logiciel etc.

La bibliothèque peut être exceptionnellement fermée certains mercredis ou samedis durant les vacances scolaires. Les lecteurs en seront informés par affichage (sur la porte de la bibliothèque), dans les huit jours précédant la fermeture.

C'est aussi:

- Mise à disposition des livres de la bibliothèque et Médiathèque du Doubs aux classes maternelles en fonction de leurs demandes.
- Des achats - Des abonnements.
- CD/DVD mis à disposition des lecteurs (prêtés par la médiathèque).
- Internet gratuit pour tous.
- Le logiciel permet à tous les lecteurs inscrits à la bibliothèque de pouvoir depuis chez eux ou à la bibliothèque voir ce que nous disposons en livres/CD/DVD/revues et de réserver sans se déplacer.
- Pour accéder à ce logiciel, il faut demander un code personnel aux personnes de permanence.
- Les lecteurs ont la possibilité de faire des réservations si le livre souhaité n'est pas à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture pour les lecteurs

- lundi: 15h à 18h
- mercredi: 14h à 18h
- samedi: 10h à 12h

CONTACTS

Tél. 03 81 57 61 82
ou
03 81 58 80 87

E-mail : bibliotheque@ascms.fr

Échange avec la Médiathèque du Doubs

- Tous les six mois, un échange de 600 livres - 150 CD - 150 DVD, ce qui permet aux lecteurs d'avoir davantage de choix. Cet échange se fait à la Médiathèque du Doubs.

Informations pour 2023-2024

- L'heure du conte a repris depuis octobre le mercredi une fois par mois pour les enfants de 4 à 6 ans.
- Le cercle des lecteurs se réunit à la bibliothèque une fois par mois, le samedi de 10h à 12h.
- Des expositions sont prêtées par la Médiathèque du Doubs (raconte tapis etc...) Les thèmes sont définis en cours d'année.
- Pour rappel: les inscriptions à la bibliothèque se font tout au long de l'année.



UN GRAND MERCI À TOUS
LES GÉNÉREUX DONATEURS
POUR LES DONS DE LIVRES.



UN NOUVEAU BUREAU, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE, UN NOUVEAU LOGO !



Après une certaine période d'incertitudes, nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle équipe bénévole de l'ASCMS, élue le 5 avril 2023 et renouvelée en octobre 2023.

Merci à Axel Limacher et Véronique Cassard qui nous ont aidés à reprendre l'association, ainsi qu'à François Fouchard, plus dans l'ombre.

Merci à Eloïse pour la création du nouveau logo et de la plaquette 2023/2024 !

Merci à chacun d'entre vous pour votre confiance et votre envie de faire vivre cette belle association qui existe depuis 45 ans !!! La saison 2023/2024 débute fort avec 748 adhérents (dont 391 Miseroulets), ce qui représente 864 participants aux activités proposées. A cela s'ajoutent 172 familles inscrites à la bibliothèque.

De nouvelles activités : nous souhaitons vous proposer d'autres activités. Cette année cours d'anglais adultes, karaté en compétition enfants ou encore ludothèque viennent enrichir notre programme. Si vous avez d'autres idées ou propositions d'activités, n'hésitez pas à nous les soumettre et nous les étudierons.



Aux activités hebdomadaires s'ajoutent plusieurs événements : après la fresque du climat en septembre, l'assemblée générale en octobre, la pièce de théâtre « Le prénom » le 25 novembre dernier et un concours de tarot le 16 décembre, arriveront en 2024 une journée dansante (le 10 février) et la fête du vélo (le 6 avril). Nous vous attendons nombreux !

La pièce de théâtre « Le prénom » jouée par la compagnie LZA « Les Z'Accolades Anonymes » a rencontré un vif succès. Plus de 180 personnes sont venues assister à cette soirée.

Si vous souhaitez vous investir et rejoindre notre équipe bénévole, contactez-nous !

Vous pouvez aider ponctuellement sur l'organisation d'évènements ou rejoindre le comité directeur si vous le souhaitez : contact@ascms.fr



La compagnie LZA (en haut) et les bénévoles (en bas) lors de la soirée théâtre du 25 novembre 2023



1, 2, 3 SALINES...



...l'association qui chouchoute les enfants

Animer le village pour aider nos écoliers, c'est le défi que tente de relever chaque année l'équipe d'1,2,3, Salines ! Tout au long de l'année, nous organisons des manifestations ayant 2 objectifs :

- apporter de la joie et de l'amusement à nos enfants
- récolter des fonds pour financer les activités des écoliers de Miserey-Salines. Grâce à cela, les parents des écoles ne déboursent rien lors des sorties de nos enfants, que ce soit le transport ou l'entrée (cinéma, théâtre, spectacle...) alors que les coûts de ces sorties augmentent.



Chasse aux bonbons d'Halloween



Le Père Noël est venu voir nos enfants

Voici un résumé des actions réalisées en 2023 :

- **4 mars : carnaboum de carnaval** : déguisements, jeux de société, activités manuelles, boum
- **2 avril : rand'aux photos** : découverte du patrimoine du village à la recherche d'énigmes
- **14 mai : vide grenier**. Nous avons accueilli 126 exposants pour environ 630 mètres linéaires, un record !!!

- **24 juin : kermesse de l'école** : Une belle journée d'amusements, qui a ravi petits et grands !
- **8 septembre : goûter de rentrée** offert aux enfants
- **24 septembre : la traditionnelle Rando Sirop**, dans le bois du village
- **20 octobre : Halloween** : activités manuelles, lecture d'histoires et balade à la recherche des bonbons
- **15 décembre : goûter de Noël** : activités manuelles, visite du Père Noël, maquillage...
- **Ventes diverses dans l'année** : sapins, chocolats, objets personnalisés avec les dessins des enfants, tombola barbecue... Merci à toutes et tous pour vos participations à nos ventes !!

Grâce à toutes ces actions, nous avons récolté 12 597,57 € et 12 212 € ont été reversés aux écoles, en deux fois (4 085€ maternelle et 8 127 € école élémentaire).

Sont offerts à chaque enfant un livre à Noël, le goûter de rentrée et le goûter de fin d'année.

Nous vous attendons nombreux en cette année 2024 pour les festivités suivantes :

- **Samedi 16 mars : carnaval**
- **Dimanche 5 mai : vide-grenier**
- **Samedi 22 juin : fête des écoles**



Préparation des commandes de Pâques



On a vu grand pour la kermesse avec l'équipe des bénévoles

Nous profitons de l'occasion pour adresser un immense MERCI à vous tous, adhérents, bénévoles, partenaires, parents, municipalité, équipe enseignante...

Sans votre participation et vos énergies, nous n'en serions pas là aujourd'hui et nous ne pourrions pas offrir tant à nos écoliers.

Nos actions sont ouvertes à tous alors n'hésitez pas à participer! 123salines@gmail.com

Toutes nos actualités et informations sur nos événements : Facebook 123 Salines.



LE BUREAU 2023-2024

Julien LEVREY Président
 Jérôme DEJEU Vice-Président
 Michael BRETIN Trésorier
 Romain LUBRANO Trésorier Adjoint
 Aline REDOUTEY Secrétaire
 Justine PHOMMAVONG BOFFY Secrétaire Adjointe.
 Et également sur la photo Aurélie LUBRANO et Jenny ALVES : responsables déco et activités manuelles



ASSOCIATIONS DE MISEREY-SALINES



ANCIENS COMBATTANTS

M. VERNIZEAU Jacques

4 rue de la Grande Charrière
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 07 82 58 53 01

A.C.C.A. La Chevrette

M. LIEGEON Christian

28 rue des Étouvettes
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 85 22

ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE - A.S.C.M.S

M^{me} NOUVEAU Chérazede

Rue de la Communauté
25480 MISEREY-SALINES
contact@ascms.fr - www.ascms.fr

FOOTBALL ESPÉRANCE DES AUXONS MISEREY

M^{me} SCRIBE Nathalie

4 rue de la Mairie
25870 LES AUXONS

Association Syndicale Libre LE CLOS DE VOLMENAY

M^{me} CASSARD Véronique

29 Allée des Saules
25480 MISEREY-SALINES

Association Syndicale Libre

Contact :
asl.leshautsdevolmenay@gmail.com

Association « LES MIRABELLES »

M. FERRAO Horacio

Rue de la Communauté
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 06 10 78 78 39

PAROISSE DU VAL DES SALINES

Bernadette GRUET,
déléguée pastorale
Bruno DOUCET, curé

1 rue du 9 Septembre
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 54 26 12
upvaldessalines@orange.fr

Association Sportive « PISCINE LES PINS »

M^{me} AUFFRAY Odile

12 rue du Clos des Pins II
25480 MISEREY-SALINES

ADRMS

M. BROSZY Pierre

15 allée des Saules
25480 MISEREY-SALINES

AVALFORT

M. DUCROS Pascal

46 rue des Frères Maire
25660 SAÛNE
Tél. 03 81 55 88 18

1, 2, 3 SALINES

M. LEVREY Julien

2 rue de l'Ancien Couvent
25480 MISEREY-SALINES
www.facebook.com/123sa



66 destination Pôle Temis

LES AUXONS

Village

Les Chênes

Maupommier

Les Marronniers

Lotissement

Le Mont

MISEREY-SALINES

Ancienne Gare

Monument

Fontaine

Grande Charrière

Les Nuelles

ÉCOLE-VALENTIN

Espace Valentin

Centre Commercial

Valentin

BESANÇON

Pôle Temis

66 destination Les Auxons

BESANÇON

Pôle Temis

ÉCOLE-VALENTIN

Valentin

Centre Commercial

Espace Valentin

MISEREY-SALINES

Les Nuelles

Grande Charrière

Fontaine

Monument

Ancienne Gare

LES AUXONS

Le Mont

Lotissement

Les Marronniers

Maupommier

Les Chênes

Village

Proxi TGV 1 Pôle Temis <> Gare Franche-Comté TGV

BESANÇON

Pôle Temis

ÉCOLE-VALENTIN

Lirenne

Vallon

Maisonnettes

Fauvette

Mairie

Ruisseau

MISEREY-SALINES

Les Nuelles

Grande Charrière

Fontaine

Monument

Ancienne Gare

LES AUXONS

Gare Besançon

Franche-Comté TGV

LES AUTRES SOLUTIONS DE MOBILITÉ À MA DISPOSITION

SOLUTIONS	Arrêt de montée / localisation	Nombre d'allers retours par jour	Conditions d'utilisation
TER Besançon Viotte <> Besançon Franche-Comté TGV	Gare Besançon Franche-Comté TGV à Les Auxons Gare SNCF d'École-Valentin	14 par jour en semaine	Tous les abonnés Ginko (hors abonnement Pass+65 ans)
P+R Parking Relais	Temis	-	Entrée libre et présentation obligatoire d'un titre Ginko validé dans la journée aux bornes situées à la sortie du P+R
P+R Parking Relais	Vesoul	-	Entrée et sortie libres 24h/24, 7j/7



Parkings Relais

Hauts du Chazal, Micropolis, Temis, Ile de France, Fort Benoît, Vesoul

6 Parkings Relais situés à proximité immédiate des lignes de bus et tram (743 places de stationnement).

Facile, pratique, économique !

Pas de souci de stationnement, ni d'embouteillage.

Stationnez votre voiture et rejoignez rapidement votre destination en bus ou en tram.

Accès sur les P+R

. **Entrée** : ouverture automatique de la barrière, 7j/7, 24h/24

. **Sortie** : sur présentation sur les bornes de sortie d'un PASS Voyage ou Abonnement validé le jour même sur le réseau Ginko

**Pour plus d'informations rendez-vous
sur le site <https://www.ginko.voyage>**



ÉLUS MAJORITAIRES

2023 a été riche en événements pour les élus de la liste « MISEREY AVE-NIR ».

En effet les projets se concrétisent et sans que cela soit une liste exhaustive, ceux-ci profitent à tous les administrés.

Citons pêle-mêle la désimperméabilisation (subventionnée à 60%) de la cour de l'école élémentaire, la réfection des toilettes de cette école, la mise à disposition à nos aînés d'une salle de convivialité totalement réaménagée mobilier compris.

Sur un plan économique Monsieur le Maire, en charge des zones d'activités à GBM, n'a pas ménagé sa peine afin d'accueillir sur notre commune ENEDIS, l'hôtel B&B et le référent en termes de loisirs LES ATELIERS.

D'autres projets suivront du côté des 3 Croix. Cette richesse créée se fait sans contrainte pour notre village mais permet d'envisager l'avenir en terme financier avec beaucoup de sérénité.

Il n'y a guère que l'opposition qu'on entend geindre, pour se plaindre de notre développement.

Leurs arguments puérils et infantilisants prêtent à sourire lors des conseils municipaux.

Nous continuerons notre route fort du mandat que vous nous avez confié.

Belle année 2024

ÉLUS MINORITAIRES

Pour la mandature Monsieur le Maire s'est entouré de 6 adjoints, 4 conseillers délégués, (tous indemnisés) pour étudier, développer les projets électoraux. Les dossiers sont travaillés principalement par ces onze personnes. Les autres élus sont informés quand tout est bouclé, chiffré ; ils ne font pas partie du consensus, réalisé en amont.

Pour cette raison les élus de l'opposition ne manquent pas de faire remarquer lors des séances des conseils municipaux leur désapprobation, et réserve sur certaines décisions. Les propositions, remarques de l'opposition ne sont pas écoutées par Monsieur le Maire ; ces 4 élus restent toujours porte parole des concitoyens malgré tout.

Il reste dans la vitrine des promesses électorales : le bâtiment associatif, l'atelier municipal, la vidéo surveillance, l'insonorisation de la cantine, l'éclairage du tennis... Ces dossiers font du « sur place » ; même certains sont oubliés : Bike Park.

Le dossier sur la sécurité des piétons, des cyclistes aux abords des voiries, sur les voies sortantes du village ne verra certainement pas le jour dans ce mandat.

Les élus de « Miserey-Salines Agir Avec Vous » vous souhaitent une bonne année 2024, ainsi qu'à vos proches.

ÉTAT-CIVIL

Les mariages et naissances mentionnés le sont avec l'accord des intéressés.

MARIAGES

- **M. Arnaud Louis Michel CATALA et M^{me} Elodie Anne Claude JEAN** mariés le 27 mai 2023
- **M. Charles Frédéric Gérard ZAMMITH et M^{me} Margot Nicole Chantal BRISSON** mariés le 8 juillet 2023
- **M. Mahmoud JAFAR et M^{me} Margaux Sonia TONON** mariés le 29 juillet 2023
- **M. Sébastien Alain Nicolas SAUER et M^{me} Catherine Andrée Monique CARON** mariés le 2 septembre 2023

NAISSANCES

- **Milo** né le 18 janvier 2023 de Cédric GUEY et Aleksandra RASIC
- **Alix Gilles Pascal** né le 29 janvier 2023 d'Olivier COMTE et Céline JEAN
- **Sérena Marie Peggy** née le 9 février 2023 de Benjamin VAILLANT et Johana BONJOUR
- **Elia Rose Marie** née le 23 mars 2023 de Cédric LORENZINI et Aurélie THIZY
- **Selma Lia** née le 1^{er} avril 2023 de Billel ZGAOULA et Louise JEANNIN
- **Hugo Paul Léon** né le 30 avril 2023 de Kevin FAYE et Camille PEIGNIER
- **Noé** né le 12 mai 2023 de Mohamad CHEHADEH et Lina CHEHADEH
- **Lison Jeanne Marine** née le 14 mai 2023 de Julien PETIT et Justine LACROIX
- **Nina Isabelle Michèle** née le 18 mai 2023 de François POLIO et Anais CORVEC
- **Charlie Françoise Noëlle** née le 25 mai 2023 de Louis DEBRIE et Laura MIDOT
- **Keyan** né le 10 juin 2023 de Ridhwan MIRAOU et Daya BEN MOUSSA
- **Éloi Renald** né le 30 juin 2023 de Maxime et Manon BOSSONNET

- **Leiana Lucile Céline** née le 5 juillet 2023 de Adrien VERET et Gwladys BARBIER
- **Elsa Catherine Chantal** née le 19 juillet 2023 de Lionel SIBUE et Sarah DEL VITTO
- **Livio Patrick Jean-Marc** né le 20 juillet 2023 de Sébastien CUNY et Caroline DESFORET
- **Julia** née le 28 juillet 2023 de Anthony DAMO et Laurène ROYER
- **Luna Christine Corine** née le 2 septembre 2023 de Cédric CHAGUÉ et Ninon FERNANDEZ
- **Alexandre-Jr Ryan Hugo** né le 3 septembre 2023 de Alexandre ATENCIA et Mathyde MAGUET
- **Lana Mariana** née le 16 septembre 2023 de Idris HAMADOU et Patricia MARTINS GUERREIRO
- **Clément Julien** né le 19 septembre 2023 de Julien LEVREY et Catherine ROSENTHAL
- **Marceau Paul Jérémy** né le 9 octobre 2023 de Maxime PROST et Juliane COULON
- **Capucine** née le 31 octobre 2023 de Thibault ROBAN et Honorine CHERET
- **Swann Vital Claude** né le 8 novembre 2023 de Enak VAN KREIKING et Blandine RADDAL
- **Gianni** né le 16 novembre 2023 de Enzo MARCHESE et Manon PEDRINA
- **Isaac** né le 2 décembre 2023 de David MEZIERE et Laura TOMADINI
- **Garance** née le 24 décembre 2023 de Cédric LAGRANGE et Amandine AMOROSINI

DÉCÈS

- **M. Daniel Emile Marie BARBIER**, décédé le 14 janvier 2023 à Besançon à l'âge de 87 ans
- **M. Gaston MOREY**, décédé le 13 avril 2023 à Besançon à l'âge de 95 ans

- **M. Emile Henri Louis CANEY**, décédé le 15 avril 2023 à Besançon à l'âge de 88 ans
- **M^{me} Jeanne Marcelle GAUTHIER veuve GUILLEMOT**, décédée le 21 avril 2023 à Miserey-Salines à l'âge de 98 ans
- **M^{me} Gabrielle MATTER épouse KONOPCZYNSKI**, décédée le 23 mai 2023 à Cazaubon (Gers) à l'âge de 81 ans
- **M^{me} Josette Louise MASSET veuve BOGEAT**, décédée le 8 juin 2023 à Besançon à l'âge de 99 ans
- **M. Jean Léon Louis MAIRE**, décédé le 12 juillet 2023 à Besançon à l'âge de 81 ans
- **M. Michel Henri Alexandre François BREUX**, décédé le 17 août 2023 à Besançon à l'âge de 85 ans
- **M^{me} Liliane Yvonne DUFRAISSE épouse BROSY**, décédée le 30 août 2023 à Besançon 82 ans
- **M. Philippe MENICUCCI**, décédé le 14 septembre 2023 à Miserey-Salines à l'âge de 65 ans
- **M^{me} Elisabeth Agnès COLIN**, décédée le 22 octobre à Besançon 2023 à l'âge de 74 ans
- **M^{me} Marie-José PERREZ épouse GIMENEZ**, décédée le 27 octobre 2023 à Miserey-Salines à l'âge de 67 ans
- **M. Robert DUMERY**, décédé le 13 novembre 2023 à Miserey-Salines à l'âge de 92 ans
- **M^{me} Claude NOVEL née BOUILLET**, décédée le 27 novembre 2023 à l'âge de 90 ans à Avanne Aveney
- **M. Bernard PARISOT**, décédé le 27 novembre 2023 à Rennes (Ille-et-Vilaine)
- **M^{me} Yvette SCHELL née MARROT**, décédée le 1^{er} décembre 2023 à l'âge de 93 ans à Besançon
- **M. Daniel MARGUET**, décédé le 29 décembre 2023 à l'âge de 84 ans à Besançon



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



DEMANDE	OU S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), noms et prénoms des parents	Gratuit	L'intéressé doit se présenter lui-même muni d'une pièce d'identité ou faire une demande par courrier avec une enveloppe timbrée pour retour du document.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu du mariage	Indiquer date du mariage, noms, prénoms des intéressés	Gratuit	L'intéressé doit se présenter lui-même muni d'une pièce d'identité ou faire une demande par écrit
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	Date du décès, nom et prénom du défunt	Gratuit	À tout requérant
Second livret de famille	Mairie du domicile	Formulaire à retirer en mairie	Gratuit	Le livret circule de mairie en mairie selon les lieux de mariage et de naissance des enfants.
Formalités pour le PACS	Mairie du domicile	Copie actes de naissances de moins de 3 mois + copie pièce d'identité Convention-type de pacte civil de solidarité(PACS) Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS)	Gratuit	Après dépôt du dossier enregistrement du PACS sur rendez-vous.
Formalités pour un mariage	Se présenter à la mairie de préférence dès que la date du mariage est connue. Publication obligatoire 10 jours pleins. Publication à la porte de la mairie du lieu du mariage et du domicile des futurs mariés.	Futurs époux Copie actes de naissances+copie pièce d'identité, justificatif de domicile. Indiquer les professions Témoins et parents : copie pièces d'identité, justificatifs de domiciles. Indiquer également les professions.	Gratuit	Enfant né après 2007 : on complète le livret de famille établi lors de la naissance du ou des enfants. Enfants nés avant 2007 de couples non mariés : on établit un nouveau livret. Fournir le ou les actes de naissance Si contrat de mariage : certificat du notaire dès sa délivrance. Déposer le dossier au moins un mois avant la date du mariage.
Formalités pour un changement de prénom	Mairie du domicile	Cerfa N° 16233*02 Copie intégrale originale de votre acte de naissance, datant de moins de 3 mois Copie de votre pièce d'identité originale en cours de validité / Justificatif de domicile Actes d'état civil devant être mis à jour à la suite du changement de prénom récent.	Gratuit	Vous pouvez fournir tous les documents motivants votre demande
Formalités pour un changement de nom	Mairie du domicile	Cerfa N° 16229*02 Copie intégrale originale de votre acte de naissance, datant de moins de 3 mois Copie de votre pièce d'identité originale en cours de validité / Justificatif de domicile Actes d'état civil devant être mis à jour à la suite du changement de nom récent.	Gratuit	La procédure simplifiée de changement de nom permet de porter le nom du parent qui n'a pas transmis le sien : • Soit en ajoutant le nom du parent à votre nom de famille actuel, dans l'ordre que vous souhaitez • Soit en remplaçant votre nom de famille actuel par le nom de ce parent.
Reconnaissance d'enfant avant la naissance	Se présenter dans n'importe quelle mairie	Pièces d'identité des parents Justificatif de domicile Profession précise	Gratuit	S'adresse aux couples non mariés. Cette démarche facilite les formalités postnatales.
Inscription électorale	Mairie du domicile ou demande en ligne sur www.service-public.fr	Carte d'identité justificatif de domicile	Gratuit	Inscription toute l'année.
Carte nationale d'identité	Mairie d'École - Valentin (sur rdv) Besançon ou autre mairie habilitée Démarcbe en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr	Dans tous les cas 2 photos + 1 justificatif de domicile Première demande : Copie intégrale d'acte de naissance Renouvellement : carte d'identité valide mineur : + livret de famille + copie carte d'identité du parent qui autorise En cas de perte ou vol Déclaration de perte ou vol Copie intégrale d'acte de naissance Document avec photo du demandeur Un timbre fiscal à 25 €	Gratuit	À compter du 01/01/2014 Prolongation de la durée de validité de 10 à 15 ans pour les personnes majeures Validité 10 ans conservée pour les mineurs. Prolongation de 5 ans automatique sans aucune démarche. Personne majeure domiciliée chez un tiers : prévoir justificatif de domicile + copie carte d'identité + attestation sur l'honneur d'hébergement de ce tiers. Pour les mineurs : livret de famille. Présence de l'enfant et photocopie de la carte d'identité d'un parent.
Passeport	Mairie d'École-Valentin (sur rdv) Besançon ou autre mairie habilitée Démarcbe en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr	Majeur : validité 10 ans Carte d'identité. Copie intégrale d'acte de naissance si carte d'identité périmée, 2 photos identiques. Justificatif de domicile. Mineur : validité 5 ans. + livret de famille.	Timbre fiscal : Majeur : 86 € 0 à 14ans : 17 € 15 à 17ans : 42 €	Passeport individuel pour les enfants Présence obligatoire de l'enfant à l'établissement du dossier Jugement de divorce le cas échéant.
Légalisation de signature	Mairie	Pièce d'identité	Gratuit	L'intéressé(e) doit signer devant l'agent administratif.
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours	Certificat d'accouchement et livret de famille s'il existe	Gratuit	Dans les 5 jours suivant l'accouchement. Si dernier jour samedi dimanche ou férié : 1 ^{er} jour ouvrable suivant.
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical de décès, livret de famille du défunt. Pièce d'identité, âge, profession et adresse précise du déclarant	Gratuit	Dans les 24 heures
Urbanisme	Depuis le 1 ^{er} décembre 2021 dépôt des dossiers dématérialisés sur le site grandbesancon.fr/gnau Le dépôt « papier » reste possible en mairie.	Formulaires à remplir + plans	Gratuit	Possibilité télécharger les documents : www.urbanisme.http://equipement.gouv.fr
Attestation d'accueil	Mairie de l'hébergeant	Formulaire à remplir Justificatif domicile et Copie pièce d'identité de l'hébergeant / Copie passeport de l'hébergé Cas échéant : assurance	Timbre fiscal 30 €	Durée d'accueil : maximum 3 mois Spécifier les dates d'arrivée et départ (Étrangers hors Union Européenne)
Carte de séjour	Préfecture du Doubs	Copie de l'acte de naissance 3 photos (2 si renouvellement) Enveloppe timbrée Copie recto-verso de la carte d'identité ou de la carte de séjour du conjoint Justificatif de domicile (voir en mairie pour pièces complémentaires)		Les cartes de séjours ne sont plus établies pour les membres de l'Union Européenne. Pour plus d'information consulter le site : www.franche-comte.pref.gouv.fr
Recensement citoyen (jeunes 16 ans)	En mairie du lieu de résidence	Livret de famille, justificatif de domicile + carte d'identité	Gratuit	Démarche à faire dans le trimestre qui suit les 16 ans. Elle entraîne l'inscription d'office par l'INSEE sur liste électorale à 18 ans. Attestation de recensement à fournir pour tout examen.

À noter : selon décret 2013-1188 du 18/12/2013, la durée de validité des cartes nationales d'identité est prolongée de 10 à 15 ans sans formalité particulière (voir ci-dessus la rubrique « carte nationale d'identité »).



INFORMATIONS PRATIQUES



SERVICES DE SANTÉ

MISEREY-SALINES

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr NOIROT Laurent03 81 58 72 30
 Dr RUNGE Rémi03 81 58 86 57
 Dr LEUCI-HUBERMAN Viviana - Homéopathe
03 81 58 36 26
 Dr FRESSE-LUBRANO Aurélie
03 81 58 72 30

MÉDECINS SPÉCIALISTES

PSYCHIATRE

Dr COSTEI Andrea Silvia06 37 97 80 62

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

PSYCHOTHÉRAPEUTE

MUSSELIN Marina07 68 88 36 58

PÉDICURE

BILICHTIN Christelle03 81 62 48 87

ORTHOPÉDISTE

PODAXIS 36 rue d'École03 51 52 70 82

ORTHOPHONISTE

MORLET Elodie06 65 39 55 12
 ABADOU Clémentine03 81 53 89 64
 LAPALU Anaïs07 88 95 83 80

CABINET D'INFIRMIÈRES LIBÉRALES

SCP HAAZ - BESSOT - SAVIGNAT
03 81 58 76 06

CHEVALOT Nathalie - RENAUD Nathalie
06 58 27 17 94

DENTISTE

Dr FRADEL Thierry03 81 58 70 82

CABINET MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

M. AUCLAIR Dominique }
 M^{me} BISE Julie } 03 81 58 99 73
 M^{me} BOURGEOIS Pauline }

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

BARDI Chloé06 43 67 72 29
 TOUCHARD Bruna06 11 87 22 72

PHARMACIE

PERRIN Stéphanie03 81 58 71 50

BESANÇON

CHU Jean Minjot03 81 66 81 66

PETITE ENFANCE

CRÈCHE « LES KANGOUROUS »

40 rue d'École
 MISEREY-SALINES03 81 48 81 44

MICRO-CRÈCHE « LES KOALAS »

10 rue de Besançon
 MISEREY-SALINES03 81 53 37 72

SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE

SAMU 15

POMPIERS 18

AUMB

Urgences médicales03 81 52 11 11

SERVICES D'URGENCE 112

CENTRE ANTI-POISON

Strasbourg03 88 37 37 37

Nancy03 83 32 36 36

GENDARMERIE03 81 21 16 60

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Vaccinations - Assistante Sociale
 26 rue de la Machotte - 25770 SERRE-LES-SAPINS
 Tél. 03 81 59 06 00

BESOIN D'ÉCOUTE

SOS Amitié03 81 52 17 17

Alcooliques Anonymes03 81 88 64 63

Suicide Écoute03 45 39 40 00

Drogue info service0 800 23 13 13

Fil Santé Jeunes0 800 23 52 36

AIDES À DOMICILE

INTERMED03 81 81 54 79

ELIAD03 81 46 96 96

ASSOCIATIONS SUR LE HANDICAP

FRANCE ALZHEIMER

Foyer logement
 2 rue Képler
 25000 BESANÇON03 81 88 00 59

FRANCHE-COMTÉ PARKINSON

2 rue Képler
 25000 BESANÇON03 81 88 08 55

SERVICES DE SÉCURITÉ

POLICE SECOURS 17

Gendarmerie Besançon Nord

Brigade d'École-Valentin ...03 81 21 16 60

EDF

Sécurité dépannage08 10 33 30 25

GDF

Sécurité dépannage03 81 81 44 60

POUR NOS AMIS LES ANIMAUX

CABINETS VÉTÉRINAIRES

PIREY

CROISOT - MARTIN - NEAULT - POULY - POUX
03 81 53 46 94



INFORMATIONS PRATIQUES



ÉCOLE-VALENTIN

PONCET - PHILIPPON03 81 88 30 15

S.P.A.....03 81 81 17 19

TRANSPORTS

SNCF 36 35

Gare Viotte et Besançon Franche-Comté TGV

TAXI MISEREY-SALINES

SARL SIRON03 81 59 05 00

GINKO (Bus+TER)03 70 27 71 60

EUROPE

MAISON DE L'EUROPE.....03 81 21 29 55

26 rue de la République - 25000 Besançon

Site internet : www.europe-franchecomte.fr

LOISIRS ET CULTURE

CINÉMA

Mégarama

ÉCOLE-VALENTIN.....03 81 85 38 38

OPERA THÉÂTRE

Besançon (location)03 81 87 81 97

SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE 03 81 25 10 00

8 Bis rue Charles Nodier

25035 Besançon cedex

CONSEIL RÉGIONAL 03 81 61 61 61

Présidente : Marie-Guite DUFAY

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DU DOUBS 03 81 25 81 25

Présidente : Christine BOUQUIN

DÉFENSEUR DES DROITS 03 81 25 11 71

AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION

Préfecture du Doubs

8 Bis rue Nodier

25000 BESANÇON

CONCILIATEURS DE JUSTICE

..... 03 81 25 81 25

Hôtel de Ville

Place du Huit Septembre

25000 BESANÇON

G.B.M. 03 81 87 88 89

(Grand Besançon Métropole)

Présidente : Anne VIGNOT

HÔTEL DES IMPÔTS 03 81 65 65 00

PÔLE EMPLOI 39 49

MISSION LOCALE 03 81 85 85 85

Jeunes de 16 à 25 ans

DIRECCTE FRANCHE-COMTÉ03 81 21 13 13

(Direction Régionale des Entreprises, de la Concur-

rence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)

B03 81 65 62 62

TRÉSORERIE

Pouilley-les-Vignes : fermée depuis le

17/12/2020

GRAND BESANÇON03 81 61 60 60

AGENCE POSTALE COMMUNALE

.....03 81 65 59 01

Horaires :

Lundi 9h-11h15

Mercredi ... 16h-18h30

Jeudi..... 9h-11h15

Vendredi ... 9h-11h15

Samedi 9h-12h

VÉOLIA 09 69 32 34 58

(eau, assainissement et urgence)

PARENTS - ENFANTS - ADOS

RELAIS FAMILLES ASSISTANTES MATERNELLES

Permanence : le jeudi de 14h à 15h30 en mairie

Renseignements.....06 32 15 35 42

FAMILLES RURALES

12 rue de la Famille

25000 Besançon.....03 81 88 09 98

UFCV BOURGOGNE

FRANCHE-COMTÉ.....03 81 47 69 81

6 B Boulevard Diderot 25000 Besançon

REPAS DES AÎNÉS

NOVEMBRE 2023

Noces de platine, de diamant et d'or

Photos Alexandra Thevenot

